



Juil-août-sept 2014

N° 140

Le numéro : 4,50 euros
Abonnement : 15,00 euros

La Gazette Royale

Organe de l'Union des Cercles Légitimistes de France

Le naufrage est-il inéluctable ?

Qui disait que la vieillesse n'est un naufrage que pour ceux qui n'ont jamais été jeunes ? En France, la république a toujours été vieille : ses créateurs n'ont jamais eu pour ambition que d'être des « ancêtres » ! Imagine-t-on l'actuel locataire de l'Élysée participer à un monôme du bac ou à un chahut d'étudiants ? Bien qu'appartenant au parti de la « rose », il semble beaucoup plus à l'aise au milieu des chrysanthèmes ! Sa première démarche, après son installation, n'a-t-elle pas été d'aller rendre hommage à Jules Ferry, vieux barbon aux rouflaquettes démesurées ?

En pleine crise politique, étrillé par une ancienne concubine qui n'a pas digéré son éviction, il geint : « Vous croyez que j'ai oublié d'où je viens ? Mon grand-père maternel, petit tailleur d'origine savoyarde, vivait avec sa famille dans un modeste deux-pièces à Paris. Mon grand-père paternel, lui, était instituteur, issu d'une famille de paysans pauvres du nord de la France ». C'est Étoile des neiges interprétée par Les deux orphelines, sur fond de pénurie de charbon et de phtisie galopante !

Les républicains, quelle que soit leur place sur l'échiquier politique, rêvent, en fait, de la III^e République, dans laquelle ils voient l'âge d'or du régime. Temps béni que celui-là, où l'on pouvait « croquer du curé » sans risque de pénurie - ils étaient si nombreux ! -, où l'on pouvait envoyer tout un peuple à la guerre en invoquant un saint Louis ou une Jeanne d'Arc qu'on haïssait...

Mais la réalité est têtue, elle finit toujours par s'imposer et le rêve se transforme en cauchemar... Courage, fuyons ! Comme il n'y a plus de général Massu à Baden-Baden, allons ailleurs ! À Ixelles, comme le général Boulanger ? Tout de même pas !

Et si, quittant la nef républicaine qui fait eau de toutes parts, l'on se tournait vers la jeunesse ? Car, la monarchie capétienne, c'est la jeunesse ! C'est la jeunesse d'un Philippe Auguste qui, à 49 ans, éveille la conscience politique des Français, d'un saint Louis qui, à 34 ans, organise sa première croisade et, à 56, meurt à Tunis ! C'est la jeunesse d'un Charles VII qui, à 26 ans, s'en remet à Jeanne d'Arc, celle d'un François I^{er} qui, à 21ans, gagne la bataille de Marignan, celle d'un Henri IV qui pacifie la France ! C'est la jeunesse d'un Louis XIV qui, à 23 ans, assume personnellement le pouvoir et, à 77, meurt en chrétien modèle, d'un Louis XVIII qui, à 60 ans, devant une Europe médusée, sort la France de la ruine révolutionnaire, d'un Charles X qui, à 73 ans, organise l'expédition d'Alger...

Vive le roi Louis XX et la reine Marguerite !

Dominique Coudé

Pour les Chrétiens d'Orient, osons fêter la Saint-Louis !

25 août : fête de saint Louis.

En cette année de commémoration de la naissance du grand roi né en 1214, elle ne peut passer inaperçue, ni nous laisser indifférent car l'image du roi nous ramène inmanquablement à la Terre Sainte qui a tenu une grande place dans sa vie de souverain, de souverain chrétien. Or huit siècles après, cette terre se trouve toujours en guerre, avec son lot de victimes et de drames vécus au quotidien par une des plus vieilles populations chrétiennes de la terre. Nous assistons à une véritable persécution qu'il faut dénoncer comme crime contre l'humanité. Les Chrétiens d'Irak, qui étaient 1,5 million il y a une trentaine d'années, sont moins de 400 000. Le combat est celui, une nouvelle fois, de David contre Goliath, des petits contre les géants. Mais les géants de nos jours sont armés puissamment et non moins puissamment fanatisés. Les moyens de résister sont faibles. Pourtant, ne faut-il pas tout faire pour que ces Chrétiens demeurent sur leur terre ? Ils y vivent depuis toujours, depuis le début de l'ère chrétienne, c'est-à-dire bien avant que l'Islam n'y soit venu.

Saint Louis, le saint de la justice, du bien commun et de la famille, est aussi celui d'un dialogue méditerranéen. S'il est plus que connu en France, où les cérémonies organisées à l'occasion du 8^{ème} centenaire de sa naissance et de son baptême sont nombreuses, il l'est aussi de la Tunisie à l'Égypte, en passant par Chypre et il est encore largement honoré au Liban.

Saint Louis, le premier, accorda la protection de la France aux peuples chrétiens d'Orient. De François I^{er} à Napoléon III, tous les souverains honorèrent cette promesse. La République n'y fut pas insensible même si, parfois, sa position manque de vigueur. Toutefois, la voix de la France n'est plus aussi forte qu'auparavant et beaucoup de « bruits de fond » empêchent qu'elle soit bien audible. Ces peuples martyrs manquent de protecteurs.

Pourtant, la situation des Chrétiens d'Orient demande que l'on parle en leur nom. Le pape François l'a fait fermement et courageusement il y a quelques jours. Plusieurs évêques et cardinaux français sont partis sur le terrain et ont montré par l'exemple et la prière que les Chrétiens d'Occident, que les fils de saint Louis, étaient à leur côté. Mais cette présence, cette prière, doivent être soutenues et amplifiées. C'est à nous, nations chrétiennes dans un monde plus ou moins préservé, de rappeler qu'il y a des valeurs essentielles avec lesquelles les politiques ne peuvent transiger. Celles de la vie tout d'abord, de la vie respectée de la conception à la mort ; celles, ensuite, d'une société sachant s'élever au-dessus des seuls matérialismes et hédonismes, comme vient de le rappeler le pape François à Séoul ; celles, enfin, du respect mutuel entre croyants.

Le message chrétien, dont la France a longtemps été le porte-parole, est celui de la primauté du droit sur la force. La force du conquérant ne peut rien contre les droits de ceux qui ont toujours été là et qui se sont toujours reconnus comme chrétiens.

Cette présence chrétienne dans le cœur du Moyen-Orient, dans le berceau de la civilisation née en Mésopotamie, est une richesse pour toute l'humanité. Que serait celle-ci si l'uniformité régnait, si l'uniformité de la brutalité régnait ? Le message de saint Louis encourage à préserver cette richesse. Lui qui savait pardonner à ses ennemis, et a toujours mis toute son énergie en avant pour que la Chrétienté puisse vivre sur la Terre Sainte. C'est la vigueur de sa foi et de ses vertus de chrétien qui ont fait que, même prisonnier, ses ennemis l'ont estimé. C'est ainsi qu'il est saint et que, huit siècles après, il est toujours honoré.

Aîné des descendants de saint Louis, je lance donc un appel en faveur des Chrétiens du Moyen-Orient afin que la paix leur soit donnée, afin qu'ils puissent vivre sur leur terre et continuer à témoigner qu'au-delà de la violence des hommes, il y a place pour la charité, la justice, le droit. C'est cela la paix de Dieu. Le message, malgré les siècles, demeure. Le pape François le prêche partout dans le monde. Il appartient à tous les hommes de bonne volonté de diffuser et de faire vivre ces valeurs en redonnant du sens à leur vie. Pour les Chrétiens d'Orient, face aux persécutions et à l'exil forcé, il y a urgence. Telle est la prière que nous pouvons adresser à Dieu, par l'intercession de saint Louis en sa fête, le 25 août.

Louis, duc d'Anjou

(avec l'aimable autorisation du Secrétariat particulier de Monseigneur le duc d'Anjou)



La conscience politique du peuple de France est née à Bouvines !

Lors de la célébration du 800^{ème} anniversaire de la bataille de Bouvines, le 27 juillet 2014, à Bouvines,
Mgr le Prince Louis, duc d'Anjou, a prononcé le discours ci-après.

Excellence [Monseigneur l'Archevêque de Lille],
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Madame le Vice-Président du Conseil régional,
Monsieur le Maire de Bouvines,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs,

1214-2014. Huit cents ans séparent ces deux dates et Bouvines demeure un repère essentiel dans l'histoire de France. Une date charnière. Croyez bien que je ressens un grand honneur d'avoir été invité à cet anniversaire. J'y suis comme successeur, bien lointain il faut le dire, puisque tant de siècles nous séparent de Philippe-Auguste, le vainqueur de Bouvines.

De telles commémorations nous font entrer profondément au cœur de l'histoire de notre pays. Il y a quelque chose d'exceptionnel pour notre nation que de pouvoir s'inscrire dans une si longue durée qui est aussi une occasion de réfléchir à notre destinée.

Pourquoi nous souvenons-nous de Bouvines, alors que les mots ont changé de sens, alors que des concepts nouveaux sont apparus, forgés par les événements si nombreux vécus par notre pays ? Ainsi, que dire, après 800 ans, d'encore audible pour nos concitoyens ? Au-delà de la victoire elle-même, victoire un peu miraculeuse, puisque les troupes royales étaient deux fois moins nombreuses que celles des coalisés du roi Plantagenet et de l'Empereur, nous pouvons retenir trois enseignements de Bouvines.

Le premier est l'affirmation de l'État. Cela paraît à la fois lointain et, parfois aussi, très présent. Lointain, car nous avons du mal à nous imaginer ce qu'était la société féodale, divisée en de multiples souverainetés, avec quelques grands féodaux essayant de conquérir toujours plus de pouvoirs. Le Roi de France, qui était le plus petit des grands, les a vaincus à Bouvines. Philippe, en ce jour de juillet 1214, a affirmé, pour son temps comme pour le nôtre, qu'au-dessus des intérêts particuliers il y a le bien commun dont la fonction royale est garante. Ce n'est pas un hasard si la renommée lui a donné le surnom de « Auguste » [Philippe-Auguste], lui reconnaissant ce vieux titre hérité de Rome qui restait encore le modèle de l'État, c'est-à-dire d'un pouvoir non dépendant des hommes et de leurs égoïsmes passagers. Oui, Bouvines marque la renaissance de l'État.

Le second vient de la nouveauté de la bataille de Bouvines où, au-delà des troupes habituelles des chevaliers et de leurs servants, ce qui fit la différence, ce furent les milices bourgeoises des communes. Pour la première fois, la société française, organisée en corps constitués autour de ses métiers et de ses chartes communales, se manifestait. À Bouvines, unis sous la bannière de Saint-Denis, sont venus combattre ceux qui étaient fiers de leur autonomie et de leurs libertés à se gérer. Ce droit, qui en avait fait, pour la première fois, de vrais sujets libérés de la tutelle des seigneurs, ils le devaient aux premiers capétiens, qui favorisèrent les chartes de franchise contre la toute-puissance des féodaux. La conscience politique du peuple de France est née à Bouvines.

Ainsi, et c'est le troisième enseignement que je vois dans cette commémoration, se souvenir de Bouvines, huit cents ans après la victoire, permet de comprendre l'intérêt de l'histoire. Parfois la France donne l'impression d'oublier son passé, or, c'est dans le temps long que notre pays s'explique. Il s'est constitué génération après génération. Les grandes dates que les écoliers apprennent [496, l'an 800, 1214, 1515... jusqu'à 1914] sont autant de repères qui donnent du sens à nos vies.

Il faut nous en souvenir pour écrire de nouvelles pages, pour entrer dans l'avenir. Une grande nation est celle qui sait s'inscrire dans le temps. En m'invitant ici, en ce jour, à côté de toutes les autorités, héritier de la dynastie millénaire, j'imagine que c'est, Monsieur le Maire, ce que vous avez souhaité montrer. Soyez remercié de m'avoir permis de le rappeler.

Louis, duc d'Anjou

La légitimité fantomatique du président de la République et le recours à la royauté.

En démocratie, il existe deux types de régimes : le régime présidentiel et le régime parlementaire

En régime présidentiel (comme aux États-Unis), le Président est élu par les citoyens directement ou par les « grands électeurs » : son pouvoir est essentiellement assuré pour ce qui concerne les relations étrangères et la défense. Le Président choisit ses ministres librement. Les lois sont du ressort des assemblées législatives, même si le Président a un pouvoir de proposition et de veto. Le Président et son gouvernement sont totalement indépendants du Parlement, que le Président ne peut dissoudre. Ce système est donc parfaitement cloisonné.

Cette conception du rôle de la présidence tient à ce que les fondateurs des États-Unis (anciens sujets anglais) étaient marqués par la nécessité de substituer à l'image du souverain britannique celle d'un chef de l'État républicain permettant d'incarner la nation.

En régime parlementaire (comme en Italie), le Président (généralement élu par les représentants de deux assemblées) a essentiellement un rôle de représentation. Il ne fait que demander au chef du parti qui a obtenu la majorité aux élections législatives de former un gouvernement. Ce chef de parti devient Premier ministre et c'est lui qui choisit ses ministres et fixe l'orientation politique du gouvernement : il est responsable devant le Parlement. Dans ce système, les pouvoirs exécutif et législatif sont étroitement liés.

Cette conception d'un chef de l'exécutif, issu de la seule majorité parlementaire, découlait d'un rejet du pouvoir prééminent d'un chef de l'exécutif, après le renversement des monarchies ou des expériences comme celle du fas-

cisme en Italie.

Ces deux systèmes présentent des inconvénients majeurs. Pour le régime présidentiel, il arrive assez souvent que la majorité législative soit en désaccord avec le gouvernement, et le pouvoir exécutif se voit refuser certains moyens d'action par le Parlement. Pour le régime parlementaire, il est souvent impossible de dégager une majorité ferme pour appuyer un gouvernement.

Ces deux systèmes sont marqués par une ambiguïté : qui détient la légitimité que le suffrage universel est censé conférer, lorsque législatif et exécutif sont en désaccord ? Si, en régime parlementaire, cette question semble résolue, puisque l'exécutif n'est que l'émanation du législatif, la légitimité de l'exécutif est néanmoins précaire, car à la merci d'un retournement d'alliances entre les partis qui composent sa majorité.

C'est précisément pour tenter de pallier une telle instabilité (le « régime des partis »), qui a tant marqué et fragilisé les III^e et IV^e républiques françaises, que les fondateurs de la V^e république ont imaginé un régime original à mi-chemin entre régime présidentiel et régime parlementaire. Dans ce système, le gouvernement est responsable devant le Parlement, ce qui fait que le Premier ministre est le chef de la coalition majoritaire issue des élections législatives. En revanche, le Président est élu au suffrage universel direct depuis 1962, et il a une prééminence sur le Premier ministre (Premier ministre qu'il a la faculté de choisir) en ce qui concerne la politique étrangère et la défense.

Ce système apparaissait effectivement astucieux en conciliant les deux régimes connus en démocra-

tie. Il s'agissait d'un régime parlementaire, mais « l'onction » du suffrage universel conférait au Président une légitimité telle qu'en réalité, majorité et opposition se définissaient par rapport à lui : il y avait le « parti du Président » et ses opposants.

En réalité, cette légitimité résultait plus de la personnalité du Président fondateur, le général De Gaulle, de l'image de la nation qu'il pouvait incarner après la dernière guerre, que des institutions : l'absence de véritable opposition (des socialistes atlantistes, souvent opposés aux communistes, et qui n'avaient pas laissé de très bons souvenirs après l'épisode du Front populaire jugé pour partie responsable de la défaite de 1939, des communistes discrédités par leur stalinisme, des centristes et des radicaux trop assimilés au régime d'instabilité de la IV^e république, une opposition de droite trop assimilée au combat pour l'Algérie française). Par ailleurs, l'aspiration des Français à la reconstruction de l'économie dans l'ordre et la paix lui assurait une pérennité au pouvoir que seuls l'âge et les événements de mai 1968 ont pu ébranler. Les personnalités plus technocratiques de ses successeurs, dans la nécessité de plus en plus fréquente d'avoir recours, pour assurer leur pouvoir, à des alliances de partis, ont progressivement érodé l'autorité du Chef de l'État. Le fait que le Président ne soit plus, après 1974, nécessairement issu du parti du fondateur de la V^e république, a également dissocié, dans les esprits, la légitimité historique du Président et sa légitimité institutionnelle.

À partir de ce phénomène de

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

banalisation de la personne du Président, du retour au premier plan du Premier ministre au travers de majorités de coalition se déterminant seulement par des options de gouvernement, s'est insinuée dans les esprits l'idée selon laquelle, comme dans tout régime parlementaire, il convenait de choisir une majorité parlementaire en fonction de programmes de gouvernement et non plus par adhésion à la personne du Président. Il en est résulté la possibilité d'une cohabitation, apparue à partir de 1986 : la majorité envoyée au Parlement était issue de partis en opposition au Président. Cela s'est renouvelé en 1993 et 1997.

Cette cohabitation s'est avérée néfaste pour l'image du pays à l'étranger où Premier ministre et Président se disputaient les prérogatives avec des arrière-pensées politiciennes, multipliant les prises de positions contraires. À l'intérieur, cette cohabitation paralysait souvent le pouvoir exécutif devenu bicéphale.

Pour tenter de mettre fin aux risques de cohabitation, l'idée fut de faire coïncider l'élection des députés avec celle du Président, en ramenant la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans. Ainsi, il était assuré que les électeurs donneraient automatiquement au Président, qu'ils venaient d'élire sur un programme, une majorité parlementaire lui permettant de gouverner librement, et qu'il était sûr de conserver jusqu'au terme de son mandat.

Ce faisant, la France est devenue un régime parlementaire comme les autres, le Président devenant le chef de la majorité parlementaire, avec comme seule différence avec les autres pays que l'élection de celui-là devançait les élections législatives et déterminait celle-ci. Les promoteurs de cette réforme institutionnelle ne se sont visiblement pas aperçus qu'ils gomaient, ainsi, purement et simplement l'institution singulière du Président de la république imagi-

née par les fondateurs de la V^e république. Le Président se retrouvait ainsi avec la seule légitimité de sa majorité parlementaire, à l'instar d'un Premier ministre italien ou britannique.

Ce bouleversement est passé inaperçu et le système a vécu deux quinquennats sans incident majeur, les Présidents concernés étant parvenus à asseoir leur autorité auprès d'une majorité docile dont la politique ne semblait pas effaroucher l'électorat. Quant à l'opposition, elle apparaissait impuissante : éliminée au premier tour en 2002, encore traumatisée en 2007, avant d'être divisée par une habile politique « d'ouverture » du Président après son élection.

Les deux premières années d'exercice du pouvoir du nouveau Président, élu en 2012, révélaient l'ampleur du désastre. L'on avait affaire à un homme d'appareil, parvenu au pouvoir grâce à l'absence de concurrents crédibles au sein de son parti et à l'hostilité envers un prédécesseur qui, à force « d'habileté » et « d'ouverture » s'était aliéné ou avait rendu indifférente une partie de son ancien électorat, qui avait vu se dresser contre lui un centre toujours mouvant et allergique à son autoritarisme, qui avait enfin, face à sa politique économique mondialiste, réussi à coaliser contre lui la gauche, l'extrême-gauche et les nationaux...

Devant des choix économiques nécessairement proches de ceux de son prédécesseur, le nouveau Président voyait sa majorité parlementaire bien vite réduite aux seuls députés de son parti d'origine qui ne tardaient pas, eux-mêmes, à se diviser face à des choix politiques de plus en plus éloignés du programme électoral initial. Des réformes de société, souvent impopulaires et manifestement destinées à masquer une incapacité à conduire une quelconque réforme de fond, ne tardaient pas à envoyer nombre d'indifférents rejoindre, dans l'opposition, l'extrême-gauche et les

nationaux. Le résultat était un taux d'impopularité record...

Devant une telle situation, le Président ne peut plus se prévaloir de son statut institutionnel de Chef de l'État pour asseoir son autorité, puisqu'il n'est plus que le chef d'une majorité, laquelle est désormais réduite à un parti, les alliés « Verts » refusant même de siéger au gouvernement. Les dernières élections municipales et européennes ont fait ressortir que cette majorité, ce parti, n'avait plus la légitimité de « l'onction » du suffrage universel. Selon l'expression consacrée, « le roi est nu », et la tentative désespérée de camoufler cette déroute par un changement de Premier ministre ne peut faire durablement illusion.

Au-delà des critiques qui pourraient être formées à l'égard de la personne du Président, il apparaît que nous observons là l'achèvement d'un phénomène de décomposition de l'institution du Président de la république. En réalité, ce phénomène était déjà inscrit dans les gènes de cette institution, et cette décomposition était inéluctable à plus ou moins brève échéance dès lors que sa pérennité n'était possible qu'autant que la personne du Président eût une légitimité propre, indépendante du suffrage universel (lequel ne venait que formaliser cette légitimité historique, préexistante à son élection). Si le général De Gaulle a pu ainsi endosser l'habit d'un « monarque républicain », comme ont pu le faire d'autres dirigeants qui étaient sortis « auréolés » de leurs faits d'armes, ses successeurs n'ont pu le revêtir que de plus en plus difficilement, faute d'une telle « aura » et, les années passant, ont laissé le régime des partis reprendre le dessus.

Pourtant, il est indéniable qu'un pays ne peut être incarné par une majorité parlementaire, résultant souvent de tractations politiciennes, et qu'il a besoin d'un arbitre revêtu d'une autorité in-

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

contestable, capable de faire primer l'intérêt général sur les intérêts partisans. Ce besoin est tellement constant que les régimes parlementaires les moins instables sont des monarchies constitutionnelles où le souverain, quand bien même ses pouvoirs sont restreints, incarne l'unité du pays. C'est le cas de nombreux pays d'Europe occidentale.

En effet, la monarchie, et plus précisément la royauté, offre l'im-

mense avantage de présenter, au sommet du pouvoir exécutif, l'image d'un souverain dont la légitimité tient à sa naissance même, c'est-à-dire à sa lignée dont l'histoire est étroitement associée à celle du pays et donc, par essence, incontestable.

Gageons que, concernant la France, qui n'a jamais été autant divisée et menacée d'éclatement sous la pression conjuguée d'un multiculturalisme, de la mondialisation et d'une perte grandissante

des valeurs de la civilisation qui l'a construite, le moment est venu de comprendre que seul le recours à une institution monarchique est à-même de sauvegarder une unité indispensable, que l'institution d'un Président de la république, devenue fantomatique, ne peut plus assurer.

André Cerland

Nous ne sommes pas les seuls à juger ainsi la révolution !

« Au début de l'histoire nous trouvons presque partout une organisation complète de la société en différents groupes, une série hiérarchique de situations sociales. Dans la Rome antique nous avons les patriciens, les chevaliers, les plébéiens, les esclaves ; au Moyen Âge les seigneurs féodaux, les vassaux, les maîtres de corporation, les compagnons, les serfs ; et en outre presque chacune de ces classes comporte à son tour des subdivisions hiérarchiques.

« La société bourgeoise moderne, issue de l'effondrement de la société féodale, n'a pas dépassé l'opposition des classes. Elle n'a fait que substituer aux anciennes de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte.

« Ce qui distingue notre époque, l'époque de la bourgeoisie, c'est qu'elle a simplifié l'opposition des classes...

« Les serfs du Moyen Âge ont donné naissance aux citoyens des premières communes ; issus de ces citoyens, les premiers éléments de la bourgeoisie se sont développés.

« La découverte de l'Amérique, le tour de l'Afrique par mer ont offert à la bourgeoisie montante un nouveau terrain. Le marché indien et chinois...

« Le mode de fonctionnement féodal et corporatif de l'industrie ne satisfaisait désormais plus l'accroissement des besoins consécutifs à l'ouverture de nouveaux marchés. La manufacture le remplaça...

« Bientôt la manufacture ne suffit plus... La manufacture fit place à la grande industrie moderne, la classe moyenne industrielle fit place aux millionnaires de l'industrie, aux chefs d'armées industrielles entières, aux bourgeois modernes...

« Nous voyons donc que la bourgeoisie moderne est elle-même le produit d'un long processus de développement, d'une série de bouleversements dans le mode de production et les moyens de communication.

« Chacune des étapes de ce développement de la bourgeoisie s'accompagnait d'un progrès politique correspondant...

« La bourgeoisie¹, là où elle est arrivée au pouvoir, a détruit tous les rapports féodaux, patriarcaux, idylliques. Elle a déchiré sans pitié la multiplicité colorée des liens féodaux qui attachaient l'homme à ses supérieurs naturels, et elle n'a laissé subsister d'autre lien entre l'homme et l'homme que l'intérêt nu, que le froid « argent comptant ». Elle a noyé dans les eaux glacées du calcul égoïste les frissons sacrés de la piété exaltée, de l'enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité petite-bourgeoise. Elle a réduit la dignité personnelle à la valeur d'échange, et, à la place des innombrables libertés reconnues par écrit et chèrement conquises, elle a mis la liberté unique et indifférente du commerce³...

« La bourgeoisie a dépouillé de leur auréole toutes les activités considérées jusqu'alors avec respect et crainte religieuse. Elle a transformé le médecin, l'homme de loi, le prêtre, le poète, l'homme de science, en salariés à sa solde³.

« La bourgeoisie a arraché aux rapports familiaux leur voile d'émotion et de sentimentalité et les a ramenés à un pur rapport d'argent² »³.

1) Lire la « révolution ».

2) Souligné par nos soins.

3) Marx et Engels, *Manifeste du parti communiste*, Les classiques de la Philosophie, Le Livre de Poche, 2013, pp. 51-54.

Une « profession de foi » d'actualité.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

C'est aujourd'hui la deuxième fois que nous nous rassemblons au pied de cette statue pour rendre hommage à sainte Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France.

Nous avons institué cet événement le 8 mai, afin de commémorer la libération d'Orléans le 8 mai 1429, jour crucial de l'histoire de notre cher pays.

Après que l'armée de celui qu'on appelait le « Dauphin », mais qui était déjà S.M. le roi Charles VII depuis la mort de son père, entré dans Orléans le 29 avril, les Anglais levaient le siège le 8 mai. À la tête de cette armée se trouvait une femme. Celle que l'on appelait déjà la « Pucelle ». Si elle est tant célébrée aujourd'hui, ce n'est pas pour rien.

Elle nous a d'abord donné un authentique témoignage chrétien. Elle priait, elle agissait. L'un n'allait pas sans l'autre, afin de suivre les plans de la Providence. « Les gens d'armes combattront, et Dieu donnera la victoire ».

Ceci est un enseignement essentiel à notre époque où beaucoup sont tentés par l'abandon du terrain de l'action au profit d'une simple attente quasi-messianique pour redresser notre pays. Non, Dieu veut notre contribution. Il serait, bien évidemment, tout aussi vain de vouloir simplement agir sans l'aide de la prière. Nos glorieux ancêtres, de Charlemagne à Louis XIV, en passant par saint Louis, ont toujours accompagné leurs faits d'une ardente vie de foi.

Jeanne d'Arc nous donne également un mode d'emploi pour relever notre pays de ses ruines. À son époque, la France était au bord du gouffre. Le souverain légitime était contesté, la France avait été vendue par des hommes sans scrupules, qui n'avaient pas hésité à manipuler un Charles VI souffrant afin qu'il signe l'ignoble traité de Troyes, traité qui promettait la couronne aux Anglais en la personne d'Henri VI d'Angleterre.

Mais le Dauphin ne s'est pas soumis à cette décision injuste, qui aurait eu des conséquences funestes pour le Royaume de France. Il savait qu'il était le fils aîné de l'Église. Des Français se sont alors levés pour défendre les droits de leur monarchie. Jeanne d'Arc en devint l'étendard et la figure de proue, car elle avait reçu sa mission de Dieu et elle ne reculait devant rien. Cette mission était simple : libérer la France de l'envahisseur et faire sacrer le roi légitime à Reims. Ces deux objectifs sont toujours d'une actualité criante.

Notre pays n'est certes plus envahi par des soldats en armes, mais il doit subir une double tyrannie : celle de la République anti-française et celle de l'Union européenne, cette dernière n'étant que le prolongement, à plus grande échelle, de l'idéologie révolutionnaire. Ces instances illégitimes ne poursuivent aucunement la réalisation du Bien commun. La République ne cesse, depuis plus de deux cents ans, de diviser le pays dans des luttes politiques stériles, tout en maintenant au pouvoir une caste n'ayant pour but que de satisfaire aux exigences des lobbies influents. L'Union européenne, quant à elle, est la traduction contemporaine de la Tour de Babel, funeste projet entrepris sous la pression des Américains à la fin de la seconde guerre mondiale et qui consacre l'ultra-libéralisme comme dogme absolu dans tous les domaines.

De plus en plus de Français rejettent ces castes au pouvoir. Mais beaucoup se laissent séduire par de faux prophètes qui n'hésitent pas à utiliser l'image de Jeanne d'Arc pour en faire une héroïne républicaine et nationaliste, en omettant bien de dire qu'elle avait pour objectif premier de faire sacrer le Roi !

« Ne tombez pas dans le piège de l'abstention, ne me décevez pas, allez voter ! », s'écriait, il y a quelques jours, la présidente d'un parti présenté comme antisystème, mais dont on parle tous les jours à la télévision et à la radio. Je ne crois pas que ce sont là des paroles qui auraient pu sortir de la bouche de Jeanne d'Arc, à laquelle elle rendait pourtant hommage, entourée, comme à l'accoutumée, d'une ribambelle de drapeaux révolutionnaires.

Il est de notre devoir, à nous légitimistes d'aujourd'hui, de faire vivre ce discours multiséculaire, d'en rétablir la vérité et de ne pas y renoncer devant les ravages du temps.

Oui, Jeanne d'Arc a fait sacrer le roi légitime, Charles VII, notre roi s'appelle aujourd'hui Louis XX. Comme Jeanne, nous devons œuvrer, chacun à notre place, avec nos moyens, pour mener notre roi à Reims. Car, « *il ne s'agit pas pour nous d'être des nostalgiques, mais d'être des artisans de l'avenir* », disait notre Prince dans son message aux Français du 25 janvier. Les Français attendent un ferment d'unité. Beaucoup veulent ce monarque « absolu », c'est-à-dire au-dessus des intérêts particuliers et loin de la course au pouvoir et du jeu mensonger de

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

séduction qu'elle impose. Ils désirent ardemment ce Bien commun qui, comme le souligne notre Prince, « *passer par l'unité nécessaire contre toutes les féodalités et les individualités qui veulent toujours s'imposer et imposer leur loi* ».

Les Français ne veulent pas d'une liberté séparée du bon et du vrai, d'une fausse liberté qui laisse place à tous les excès, voire qui fait d'actes contre-nature une norme. Ils veulent de vraies libertés, des libertés concrètes et des parcelles d'autorité à leur niveau, dans leur famille, leur entreprise ou leur cité.

Ils ne veulent pas que l'État s'immisce dans l'éducation de leurs propres enfants pour les inciter à se poser des questions sur leur identité sexuelle.

Ils ne veulent pas d'une égalité chimérique qui coupe toutes les têtes qui dépassent et qui détruit la richesse des différences naturelles voulues par Dieu.

Ils veulent de la justice.

Ils veulent bien de la fraternité. Mais, pour être frères, il faut un père !

À nous de leur montrer qu'ils ont un Roi.

Vive la France, vive le Roi, vive Louis XX !

Floriancatho

Discours prononcé, le 8 mai 2014, au pied de la statue de saint Jeanne d'Arc à Strasbourg.

L'Institut Iliade : au service de la longue mémoire européenne.

Comme annoncé lors du 1^{er} colloque « Dominique Venner » qui s'est tenu, à la Maison de la Chimie à Paris, le 17 mai 2014, l'Institut Iliade pour la longue mémoire européenne a été fondé au sommet du Mont Olympe, à la veille du solstice d'été, le 21 juin 2014. Il est dirigé par **Philippe Conrad**¹ - qui en est le président -, **Jean-Yves Le Gallou**² et **Bernard Lugan**³. Souhaité par Dominique Venner, cet Institut a pour « *vocation de transmettre les traditions de la civilisation européenne et de former à sa connaissance et à son histoire* »⁴.

Le 13 juillet 2014, Philippe Conrad était interrogé par *Breizh-Info.com*⁴. Nous reproduisons, ci-après, quelques extraits de cet entretien.

Breizh-Info.com : Pouvez-vous présenter les événements qui ont conduit à la création de l'Institut Iliade ?

Philippe Conrad : Par son sacrifice volontaire, le 21 mai 2013 dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, Dominique Venner entendait faire de son geste une protestation, mais également une fondation. Une protestation contre l'assoupissement des consciences face aux tentatives d'effacement de notre mémoire et de nos identités... Il s'y [sa lettre posthume] insurgait également « *contre les poisons de l'âme et contre les désirs individuels envahissants qui détruisent nos ancrages identitaires et notamment la famille, socle intime de notre civilisation multimillénaire* ».

Rappelons qu'en fait de sacrifice, Dominique Venner, abandonnant femme et enfants, désertant le combat qu'il était censé mener, s'est suicidé, le 21 mai 2013, devant le maître-autel de la cathédrale Notre-Dame de Paris⁵ !

1) Né en 1945, membre du *Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne (GRECE)*, professeur d'histoire au Collège interarmées de défense, il anime, en compagnie de **Bernard Lugan**, *Le libre journal des historiens* sur *Radio Courtoisie*, émission à laquelle Dominique Venner a participé jusqu'à sa mort. Il préside l'Association de continuité éditoriale de *La nouvelle Revue d'histoire* (fondée par Dominique Venner). Depuis le 11 février 2014, il présente l'émission *Passé/Présent* sur la chaîne de télévision par Internet *TV Libertés*.

2) Né en 1948, ancien élève de l'ENA, membre du *GRECE* en 1969, cofondateur du *Club de l'Horloge* avec **Yvan Blot** et **Henri de Lesquen** en 1974, il rejoint le *Front national* en 1985 et avec **Bruno Mégret**, participe à la scission au sein du *FN* qui donne naissance, en 1998, au *Mouvement national républicain*. Il est le créateur de la *Fondation Polemia*.

3) Né en 1946, historien spécialiste de l'Afrique, ancien enseignant à l'Université nationale du Rwanda, ancien maître de conférences à l'université de Lyon III, il a animé, jusqu'en 2005, en compagnie de **Philippe Conrad** et de Dominique Venner, une émission mensuelle sur *Radio Courtoisie*.

4) Source <http://www.breizh-info.com/14196/actualite-historique-patrimoine/linstitut-iliade-au-service-longue-memoire-europeenne-entretien/>.

5) Voir à ce sujet *La Gazette Royale*, n°135 et 139.

Et Philippe Conrad de poursuivre : Mais son geste se voulait également une fondation, pour contribuer au maintien de l'identité de la France et de l'Europe, au réveil de nos peuples et de notre civilisation. Il avait d'ailleurs exprimé plus explicitement la volonté que se continue son œuvre, à savoir un travail de réflexion, de méditation sur la longue histoire de l'Europe, en tant que prise de conscience indispensable au réveil civilisationnel. C'est cette volonté que nous confirmons aujourd'hui en créant l'**Institut ILLIADÉ pour la longue mémoire européenne**. Au-delà de l'œuvre de Dominique Venner, il s'agit d'inscrire son travail dans la durée, notamment chez les jeunes générations, avec la certitude que Nietzsche⁶ avait raison : « *Le futur appartient à celui qui a la plus longue mémoire* ». Notre mémoire, notre histoire, nos valeurs constituent la matrice du nécessaire réveil européen. Encore faut-il les connaître et les transmettre !

En ce qui concerne les « traditions de la civilisation européenne », Venner n'hésite pas à faire sien le « message » délivré par Céline dans *Les Beaux Draps*, en 1941 : « *Propagée aux races viriles, aux races aryennes détestées, la religion de Pierre et Paul* » fit admirablement son œuvre, elle décatit en mendigots, en sous-hommes dès le berceau, les peuples soumis, les hordes enivrées de littérature chrétienne, lancées éperdues imbéciles, à la conquête du Saint Suaire, des hosties magiques, délaissant à jamais leurs Dieux de sang, leurs Dieux de race... »⁷.

Et s'il conseille de redécouvrir « les hauts lieux de notre civilisation à l'occasion de « pèlerinages » entre amis ou en famille », il entend par « hauts lieux » : « *Stonehenge⁸, Delphes, Brocéliande, Tolède, Alésia, le Mont-Saint-Michel, Salzbourg, Bayreuth, Sils-Maria⁹...* »¹⁰.

Et l'entretien de continuer.

Quels sont vos objectifs ? Quand l'Institut va-t-il ouvrir ses portes ?

PC : L'Institut Illiadé a pour vocation principale la transmission de la longue mémoire européenne. Cette transmission est de nature « verticale », en direction prioritaire des jeunes Européens¹¹ qui souhaitent retrouver les racines de leur identité dans un monde en crise...

Nous tablons sur un lancement de ce site Internet, comme du premier cycle de formation, au début de l'année 2015.

Le faible engouement de la jeunesse notamment pour la lecture et pour l'apprentissage de son histoire vous inquiète-t-il ? Comment y remédier ?

PC : On ne soulignera jamais assez, de ce point de vue, la responsabilité du naufrage du système éducatif français. En particulier l'abandon de l'enseignement des Humanités, qui avait façonné l'univers mental, culturel, des Européens depuis plusieurs siècles, et dont on mesure aujourd'hui les conséquences délétères...

Que représentent, pour Venner, les « Humanités » ?

« *Ces poèmes sacrés [L'Illiade et L'Odyssée] sont l'expression grecque d'un héritage commun à tous nos ancêtres européens ou boréens, qu'ils soient celtes, germains, slaves ou latins.*

Je viens d'employer le néologisme boréens ce qui demande une explication. Je l'utilise pour éviter les équivoques sur le mot « européen », mis parfois à des sauces douteuses. « Boréens » désigne les Européens de souche ancienne...

Les Hyperboréens étaient des adorateurs d'Apollon...

« *Nous autres hyperboréens* », écrit Nietzsche au début du fragment 167 de *La Volonté de puissance*. Le souvenir s'était donc transmis ! « *Nous autres hyperboréens...* » »¹².

Comment vous contacter ? Vous aider ? Quels sont vos besoins ?

PC : D'ores et déjà, les internautes peuvent nous contacter via... Nous aurons bien sûr besoin de moyens financiers pour assurer le développement du site Internet, organiser les manifestations prévues et les sessions de formation... Il revient à chacun que la flamme se transmette, et avec elle non seulement l'espoir mais la possibilité du réveil de notre civilisation !

6) On appréciera la référence à Nietzsche qui, en 1888, écrivait dans *L'antéchrist* : « *Le christianisme et l'alcool, les deux plus grands agents de corruption* ».

7) Cité par Dominique Venner, in *Un samouraï d'Occident*, PDGR, 2013, pp. 135-136.

8) Ensemble mégalithique situé dans le comté de Wiltshire en Angleterre.

9) Petit village alpin où Nietzsche séjourna fréquemment. La maison qu'il habita est aujourd'hui un musée...

10) Venner Dominique, op. cit., pp. 304-305.

11) Souligné par nos soins.

12) Venner Dominique, op. cit., pp. 187-188.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une mort très rapide à cet « Institut » dont l'existence ne pourrait qu'amplifier et accélérer le délabrement intellectuel et moral de notre pauvre pays.

Nous ne méprisons pas, bien au contraire, la sagesse païenne léguée par les gréco-latins. Mais, saint Thomas d'Aquin, qui, lui, l'a intégrée et développée, n'avait rien à voir avec un « Samouraï », fut-il d'Occident !

Jean-Marie Roullé

Chambordisme, providentialisme et jansénisme.

En 1883, la disparition du comte de Chambord laisse un vide, un vide totalement étranger à la monarchie traditionnelle française qui ignorait l'absence de pouvoir.

Frappés d'une sorte de stupeur par la mort de celui que la conjonction d'une certaine déviance mystique et d'un abandon de la raison politique ne fait plus vraiment considérer comme un être humain, les « fidèles » se débandent. Une débandade qui perdure aujourd'hui encore !

Un siècle et demi de ruines accumulées n'a pas suffi à ouvrir les yeux des « bien pensants » dont le comportement n'a guère changé ! D'aucuns se réfugient dans une claustration volontaire qui inhibe leur volonté et leur capacité d'agir. D'autres attendent que la Providence vienne contrebalancer leur pusillanimité et désigne « Son élu », au cours d'une manifestation qui relèverait plus de la magie ou de la mythologie païenne que du christianisme. D'autres, incapables du moindre discernement, se ruent dans les bras du premier imposteur auquel ils puissent rendre un culte. La plupart, parce qu'il faut bien vivre, entrent dans le système ambiant, se donnent bonne conscience en participant, de temps en temps, à un « vote-sanction » ou à une « manifestation » et, de « moindre mal » en « moindre mal », de compromission en compromission, finissent pas atteindre le fond de l'abîme.

Et, n'étant pas vraiment sûrs d'eux, nos « bien pensants » tentent de se justifier. Tels des disciples de l'évêque Cauchon, ils prétendent que le successeur actuel des rois de France « ne leur convient pas » ou que son soutien relève de « l'utopie »...

Comment en est-on arrivé là ?

Très éloigné des enseignements traditionnels d'un Bossuet ou d'un Bonald, le « chambordisme » apparaît au XIX^e siècle comme la déviance mystique et romantique d'un légitimisme qui abandonne la raison politique. À l'absolue nécessité d'une réflexion sur l'institution politique, on préfère la nostalgie des commémorations, le dolorisme et une dévotion quasi-amoureuse envers le successeur des rois de France du moment. Très empreint de providentialisme, ce courant - qui déprécie la nature et la raison - a désarmé les légitimistes de cette époque en leur ôtant l'esprit de recherche et de combat qui leur aurait été nécessaire, avec le secours de la grâce, pour rétablir un régime politique naturel fondé sur la transcendance divine.

Mais le « chambordisme », s'il est bien du XIX^e siècle - ne serait-ce que par son nom -, a des racines bien antérieures.

Genèse du chambordisme.

Les sources théologiques.

Face au moine Pélagé, qui prétend que le chrétien peut arriver au salut par ses propres forces et minimise ainsi le rôle de la grâce divine, saint Augustin (354-430) insiste sur la transcendance de Dieu et professe que l'homme ne peut se sauver sans cette grâce.

Pélagé sera condamné et saint Augustin honoré du titre de *docteur de l'Église* (1295)...

Pour dire simplement, saint Augustin enseigne que la créature a besoin de l'aide de la grâce pour réaliser un bien conforme à sa volonté.

Mais sa doctrine sera, bien souvent, caricaturée et transformée en un « augustinisme » allant jusqu'à intégrer le concept de la prédestination absolue pour lequel les élus et les damnés auraient été choisis de toute éternité.

Ce concept a toujours été rejeté par l'Église catholique et spécialement condamné lors du concile d'Orange (529) :

« Nous croyons aussi, selon la foi catholique, qu'après avoir reçu la grâce par le baptême tous les baptisés peuvent et doivent accomplir, avec l'aide et la coo-

pération du Christ, tout ce qui concerne le salut de leur âme, s'ils veulent fidèlement y travailler. Non seulement nous ne croyons pas que certains hommes soient prédestinés au mal par la puissance divine, mais s'il était des gens qui veillent croire une telle horreur, nous leur disons avec toute notre réprobation : anathème ! ».

Une déviation voisine consiste à minimiser les effets du baptême qui, pour l'Église catholique, efface le péché originel, sans en annuler les conséquences tempo-

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

relles : souffrances, mort, concupiscence.

Mais, une fois l'effacement du péché originel admis, l'on se pose la question des capacités de l'homme baptisé à « cultiver » et à « garder » le monde, à obéir, ainsi, à l'injonction faite à Adam

avant la chute. Quel crédit accorder à la raison humaine mutilée ?

Pourtant, la doctrine catholique est très claire :

« Dieu, qui, d'une manière admirable, avez créé la nature humaine dans sa noblesse, et l'avez restaurée d'une manière plus admirable encore, ... », proclame

l'Offertoire de la messe traditionnelle, dite tridentine.

« *O felix culpa, ...* », s'enthousiasme l'*Exsultet* de la Veillée pascale.

Selon la doctrine catholique, l'homme, et tout spécialement le baptisé, ne peut être un spectateur passif de l'histoire !

Les concrétisations au cours des siècles.

Si la doctrine de la prédestination contamine largement les différentes branches du protestantisme, elle se manifeste, avec force, au XVII^e siècle, au sein de l'Église catholique, dans le mouvement janséniste. Le jansénisme est définitivement condamné, en septembre 1713, par la bulle *Unigenitus*.

Pour les jansénistes, Dieu n'accorde pas Sa grâce à tous les hommes. Il peut même la refuser à quelqu'un qui souhaiterait se soumettre à la loi divine et qui se trouverait, ainsi, exclu de l'amour divin. Ils le nomment « le juste

pécheur » !

Minimisant ainsi le baptême - puisque ne pouvant éventuellement servir à rien -, le janséniste a, la plupart du temps, une vision « figuriste » de l'histoire.

Ainsi, Jacques Joseph Duguet (1649-1733), de la congrégation de l'Oratoire, voit dans le Nouveau Testament, notamment l'Apocalypse, la « figure » des événements actuels ou à venir. Il considère que la conversion des juifs au christianisme serait « un signe prophétique de la rédemption prochaine de l'Église ». Pour

lui, la bulle *Unigenitus*, une faute du pape, annonce de grands bouleversements qui précéderont le retour du prophète Élie. Un règne du Christ pendant mille ans¹ adviendra après ce retour. Une telle vision de l'histoire permet aux jansénistes de donner un sens à leur persécution : ils défendent la cause divine, seuls contre tous...

L'abbé Grégoire (1750-1831), député à la Constituante et jansénisant, partage cette vision « figuriste » de l'histoire : il voit dans la Révolution une part de l'accomplissement des desseins de Dieu...

Le chambordisme : un providentialisme teinté de nostalgie.

Nous empruntons la suite de cette étude à « Contribution à l'étude de la sensibilité légitimiste : le chambordisme » de Stéphane Rials, in *La science historique, Nouvelle série, Été-automne 1984, n° 8-9, les intertitres étant de la rédaction.*

Un providentialisme.

Les légitimistes sont souvent des gens qui croient, selon l'expression de Barbey, au « triomphe naturel du mal sur le bien et au triomphe surnaturel de Dieu sur le mal ». D'où leur providentialisme. Comme le saint Paul de l'épître aux Hébreux, ces hommes de foi savent que « le monde visible ne prend pas son origine en des apparences ». Ils vivent à proprement parler dans un monde enchanté où tout est porteur d'un sens surnaturel, où « tout est concrètement surnaturel », selon la phrase de Mgr Pie.

Le providentialisme du plus grand nombre des légitimistes, surtout dans les dernières années

de la vie du Prince, est absolu, volontiers catastrophiste et parfois générateur de renoncement.

Absolu, ce providentialisme l'est dans la mesure où il constitue la grille quasi-exclusive à l'aide de laquelle les royalistes décryptent l'histoire. Tout est signe. Tout est sens. *La Gazette du Dauphiné*, après un attentat perpétré en 1840 contre Louis-Philippe, commente ainsi doctement :

« Ce 15 octobre où Louis-Philippe a failli tomber sous les coups d'un assassin est la veille de l'anniversaire du funèbre jour qui vit l'infortunée Marie-Antoinette victime des abominables menées de Philippe-

Égalité, monter à quelques pas de là sur l'échafaud régicide ».

La mort accidentelle du duc d'Orléans, la chute de Thiers, dans laquelle le P. Morel du *Monde* voyait « le doigt de Dieu », sont interprétées de la même façon. Le 12 août 1873, le même journal, reliant le vote par l'Assemblée nationale le 14 juillet d'une loi déclarant d'utilité publique la construction de la basilique du Sacré-Cœur et la visite du comte de Paris à Frohsdorf, concluait :

« Le Christ a immédiatement payé les hommages rendus au

(Suite page 12)

1) Bien plus tard, dans sa lettre au *Figaro*, du 4 mai 1918, le cardinal Billot s'élèvera violemment contre toute sorte de « millénarisme » : « J'ai crié gare à je ne sais quelle nouvelle forme de millénarisme... ». Cf. *La Gazette Royale*, n° 134, janv.-fév.-mars 2013, pp. 17-19.

(Suite de la page 11)
Sacré-Cœur ».

Un dernier exemple parmi cent autres : il ressort de la correspondance de Joseph de La Bouillerie, étudiée par M. Levillain, que ce député « cheveu-léger » avait le sentiment « *de ne rien devoir au suffrage universel qui l'avait porté à l'Assemblée. Le suffrage universel n'était à ses yeux que le véhicule de la Providence qui l'avait investi comme député et lui avait donné une mission : la restauration monarchique* ».

Le comte de Chambord ne se distinguait pas le moins du monde de ses troupes de ce point de vue.

Parlant de ses droits, au lendemain du décès de Louis XIX, il affirme qu'il ne veut « *les exercer que lorsque, dans sa conviction, la Providence l'appellera à être véritablement utile à la France* ».

Dans son *manifeste* du 25 octobre 1852, il parle du « *dépôt de la monarchie héréditaire dont la Providence lui a confié la garde* ».

Dans une lettre à Nemours du 5 février 1857, il définit son retour comme « *le moment où la Providence lui en imposerait le devoir* ».

Dans sa lettre du 8 mai 1871 à Carayon-Latour, il affirme noblement :

« *La parole est à la France et l'heure est à Dieu* ».

Enfin, dans sa fameuse lettre à Dupanloup du 8 février 1873, il pose avec netteté sa règle de comportement :

« *J'attends peu de l'habileté des hommes et beaucoup de la justice de Dieu* ».

L'optimisme catastrophiste est inhérent à la logique de cet « idéalisme dialectique » que tend à être, selon la belle expression de M. Denis dans son étude sur les royalistes mayennais, un providentialisme exacerbé. Le sens profond des signes est renversé par rapport à leur signification immédiate. La Commune, la chute de la souveraineté temporelle du pape, deviennent ainsi, curieusement, sous quelques plumes, les prodromes de la régénération inéluctable. Des plus grands maux naîtront les plus grands biens. Chesnelong écrit à Carayon-Latour le 20 septembre 1873 :

« *La Providence ne laisse faire en ce moment que du « provisoire » et le « définitif » consacrera la victoire de l'Église de Dieu et sa pré-*

pondérance pacifique sur le monde purifié par le malheur et transformé par l'éternelle vérité ».

Et Blanc de Saint-Bonnet dans *La légitimité* :

« *De telles punitions portent un double avertissement : issues de la justice, elles sont distribuées par la Miséricorde. Elles disent que la France sera régénérée par la douleur. S'il devait en être autrement, Dieu eût laissé la France en proie à sa propre dissolution* ».

Ce providentialisme absolu porte bien sûr en lui une virtualité de renoncement. Dans sa lettre précitée à Dupanloup, Henri V parle de sa « *résignation* ». Le prophétisme, le thème des *Gesta dei per Francos*, l'idée que « *le Christ aime encore ses Francs* » (comte de Chambord, lettre à Chesnelong du 27 octobre 1873), tout concourt à ce que nombre de royalistes attendent - sur fond de désespoir politique - un miracle, « *une intervention miraculeuse* », déclare Mgr de la Bouillerie à Lourdes en 1872, « *un miracle de premier ordre* », « *un miracle comme la création !* », écrit Blanc de Saint-Bonnet dans *La légitimité*.

Un providentialisme teinté de nostalgie.

Les légitimistes ne sont pas nécessairement des passésistes : on en trouve même - je l'ai dit dans mon ouvrage - dans des secteurs parfaitement modernes d'activité. Mais la nostalgie est présente chez presque tous. Elle explique le succès qu'ils font aux romans historiques de Walter Scott - le chantre d'une épopée jacobite qui a de telles résonances pour les partisans de la branche aînée - ou à de moindres écrivains, le vicomte

Walsh père ou le médiocre vicomte d'Arincourt. Ce rêve médiéval se retrouve dans les châteaux « néogothiques » de Hodé - en vérité composites - et dans le mobilier. Le goût de l'histoire - au demeurant général dans toutes les tendances de l'opinion - conduit les royalistes à être nombreux dans les sociétés savantes locales qui fleurissent alors. La commémoration tient une large place dans les activités du « parti » : on

se réjouit pour la Saint-Louis ou la Saint-Henri, on s'attriste le 21 janvier, voire le 13 février, pour l'anniversaire de la mort du duc de Berry. Cette nostalgie douce et souffrante, cette mémoire de ce que Jaurès lui-même baptisera le « *charme séculaire de la monarchie* », contribuent, elles aussi, à modeler le sentiment que l'on porte à l'aîné de la Race.

Le chambordisme : une religion royale.

La tentation d'une religion légitimiste.

Le drame de l'histoire de la Maison de Bourbon, le caractère providentiel que l'on attribue à sa

mission, le refus moral du compromis et antihumaniste des excès critiques de la raison, tous ces

traits permettent d'expliquer le caractère passionnel des relations

(Suite page 13)

(Suite de la page 12)

qui unissent ses fidèles au Prince.

D'Adhémar écrivait en 1843 que « *l'opinion légitimiste est une conviction, mieux que cela, une religion* ». Il faisait ainsi observer

Amour et dévotion.

Henri V n'encourageait pas directement de telles tendances si en vérité son comportement et son charisme pouvaient contribuer à les entretenir. Ne répétait-il pas : « *Ma personne n'est rien, mon principe est tout* » ? Et n'avouait-il pas, dans sa royale modestie, que sans son principe il n'eût été qu'un gros homme boiteux ?

Quoi qu'il en soit, il ne put éviter de devenir non seulement la « *personnification la plus complète du principe de la légitimité* », mais aussi, peu à peu, « *le pontife de la légitimité, le grand prêtre de la religion monarchique célébrant la puissance et l'éternité de son dogme* », selon les significatives formules de Pesquidoux.

La tension de Barbey d'Aurevilly, dès lors qu'il s'agit de Henri V, est particulièrement révélatrice. D'un côté, il parle de « *la noble poitrine de Henri-Dieudonné de Bourbon* » comme du « *tabernacle* » du « *principe de la monarchie* ». De l'autre, au paroxysme d'une passion amoureuse exaspérée, il injurie littéralement le Prince. Ce royaliste sur le mode autoritaire - proche en cela de son maître Balzac - dénonce « *ce vieux portier honnête mais entêté* », cet « *énervé de Jumièges qui n'aura pas même l'honneur d'être tondu pour être et finir moine, comme les Mérovingiens impuissants* ». Il feint de se lamenter sur « *ce vieux respect pour ces imbéciles de Bourbons qu'il tient de son père* ».

Il semble que, pendant longtemps, le fait que le prince ait été un enfant ait exacerbé la sensibilité et la caractère affectif du royalisme. On ne saurait d'ailleurs négliger, au XIX^e siècle, une forme de sensibilité au rôle surna-

turel de l'enfance qui sera étayé, au milieu du siècle, par les apparitions de La Salette, de Lourdes ou de Lisieux. Plus tard, les « *pèlerins* » si nombreux qui allaient voir le comte de Chambord, dans ses villégiatures d'exilé, furent toujours charmés, au sens fort, par celui qu'Henri de Pègne baptisera l' « *auguste ensorceleur* ». Tous les témoignages sont concordants sur ce point. Mais la signification proprement religieuse de la rencontre ressort avec une particulière netteté de certains d'entre eux. C'est ainsi que, lorsque le comte de Lambilly, président du comité légitimiste du Morbihan, envisage un voyage à Frohsdorf, il confie :

« *Il me semble que j'en reviendrai meilleur* ».

Pesquidoux croise, sans le connaître, le prince dans un musée :

« *Troublé par je ne sais quel pressentiment, je ne pus m'empêcher de me lever et de me découvrir [...]. J'étais agité, comme si quelque chose de nouveau et de grand venait de passer devant moi* ».

Le lendemain, il est présenté et il décrit :

« *le tremblement de l'âme (dont il fut saisi lorsqu'il se trouva) face à face avec la personnification même de la France, de son histoire, de ses grandeurs* ».

Il reconnaît plus loin :

« *Le comte de Chambord était pour nous, vieux royalistes, irréprochable : il représentait et proclamait un ensemble de doctrines, d'opinions, de sentiments, qui constituait pour la masse de ses serviteurs la vérité absolue. Il était notre héros, notre idéal...* ».

Le plus exceptionnel document,

vantage, un culte quasi-religieux du dernier rejeton de la branche aînée, de plus en plus conçu comme une chance ultime.

au crépuscule de la vie du Prince, est toutefois la lettre écrite par Lyautey à Antonin de Margerie, de Goritz, le 15 mars 1883, à « *minuit 3/4* » - précision d'amoureux :

« *Je viens de Le quitter. L'émotion est telle, l'emprise si forte que je ne parviens pas à reprendre conscience de ma personnalité, abdiquée, fondue en lui, pendant ces heures de grâce - le Roi de France - je l'ai vu, je l'ai touché, je l'ai entendu. Le fils de la Race qui, province à province, a fait mon pays, le Royaume des Fleurs de Lys, « le plus beau du monde après le Royaume de Dieu », disait le vieil adage. Je suis revenu à l'hôtel, par la ville, comme on revient de la table de communion, ramassé sur soi-même, les yeux repliés sur la vision intérieure, écartant tout ce qui peut la ternir [...]. D'abord Lui ; le front et le regard : une phosphorescence, réellement une lumière sort de lui : elle vous enveloppe ; elle vous baigne [...].* ».

Cet amour du Roi était entretenu par tout un jeu d'images et de symboles.

Villiers de L'Isle Adam raconte dans *L'avertissement* :

« *En Bretagne, c'était, il y a trente ans, notre coutume d'écoliers de tracer, en haut de nos devoirs, ces trois caractères : « V.H.V. ! ». Cela signifiait : « Vive Henri V ! ». Il semblait à nos imaginations d'enfants que la page était plus belle* ».

Des brochures entretenaient la flamme comme cette *Vie populaire de Henri de France* de Murret qui, pour 75 centimes, donnait au lecteur une provision de dialogues simples, édifiants et sen-

(Suite page 14)

(Suite de la page 13)

sibles. Ou, à la veille de la mort du Prince, cette *Vie d'Henri V racontée aux ouvrières et aux paysans par un enfant du peuple*.

Parmi les fêtes de la famille royale, la Saint-Henri, le 15 juillet, revêtait une particulière importance, qui unissait dans une même dévotion le premier et le dernier Bourbon - cet « Henri IV second ». Il en allait de même, le 29 septembre, pour l'anniversaire du grand exilé.

L'épanchement était, dans la vie quotidienne, entretenu par mille petits objets : rubans verts et blancs, cocardes, bijoux ornés

d'un « H » couronné ou entremêlé d'une fleur de lys, boîtes illustrées d'un profil de bronze ou de cuivre se détachant sur l'écaillé ou sur l'ivoire, ou encore décorés d'un « fixé » aux couleurs vives, gravures - par exemple du « jeune écossais », - marbres, bronzes, fontes - souvent en paires associant Henri V et son grand-oncle, le « roi martyr », monnaies d'argent écoulées par colportage, et bien sûr innombrables médailles présentant les deux Henri - le béarnais et l'exilé - ou proposant un rébus...

Organisée sur une grande échelle, comme l'a montré dans sa

thèse M. de Changy, par les comités *Jeune France*, ralentie par la loi restrictive de septembre 1835, la diffusion de ces dévotieuses images ne cessa jamais d'entretenir la fidélité « amoureuse » - le terme est de la marquise de Pamplone - des fidèles².

Une telle hypertrophie du sensible et de l'affectif portait en elle, pour beaucoup, la sortie du combat politique quotidien. Bercés d'abord de l'espoir d'un destin providentiel du jeune orphelin, les royalistes s'accommodèrent peu à peu de la poésie d'un échec non moins providentiel.

Du destin providentiel à la poésie de l'échec.

Toute la vie du jeune Henri fut, dans une première période, déchiffrée sous l'angle d'un providentialisme plutôt optimiste. Cette tendance fut favorisée par la naissance posthume du prince, annoncée en rêve par saint Louis à la duchesse de Berry. Lamartine parla de « l'enfant du miracle ». Victor Hugo observa :

« Les forfaits qui chargeaient nos têtes sont rachetés par l'innocent ».

De même, on lira encore, trait d'optimisme catastrophiste propre au providentialisme, ce morceau de poème :

« Ô jeune lys qui vient d'éclorre,
Tendre fleur qui sort d'un tombeau... ».

Dans le *Point de vue providentiel de l'histoire de Henri de Bourbon* qu'il publia en 1840, pour le vingtième anniversaire de ce dernier, Nettement s'attacha pour sa part à décrire « la suite providentielle d'une jeune vie où le doigt de Dieu est partout », et d'abord dans son début, lorsque « la France, qui s'était agenouillée auprès d'un sépulcre » se releva « en tenant dans ses bras un berceau ».

Dans le cadre d'un tel discours,

le grave accident du jeune homme quelques mois plus tard, qui le laissera infirme pour la vie, ne pouvait jeter qu'un trouble profond. Comme l'écrivit alors Falloux à Albert de Rességuier :

« C'est le premier malheur personnel qui lui arrive. Jusqu'ici la Providence avait semblé lui témoigner de la prédilection [...]. Aujourd'hui, est-ce un avertissement ? ».

La persistance de l'échec de la restauration conduisit, à partir du milieu du siècle, et surtout après 1871, à un renversement de la perspective providentielle.

Comme Villiers - né en 1838 - le note, toujours dans *L'avertissement* :

« L'exilé rentrait dans sa patrie et il en sortait volontairement, triomphalement, par la plus grande victoire remportée par un roi, celle qui lui fait préférer son honneur immaculé au plus beau royaume de la terre ».

Selon le même auteur, il a été « inventé par Dieu pour servir de contraste vivant aux iniquités contemporaines ».

On se fait peu à peu l'idée qu'il n'y a pas de perspective royaliste possible après Henri V : la perfec-

tion est proche de la mort et il est le concentré, le réceptacle de l'idée monarchique, en même temps que, l'incarnant trop exclusivement, il ne peut mourir sans l'entraîner dans sa fin. Comme l'écrivait, avec une curieuse joie dans sa tristesse, Castille dès 1857 :

« La vieille monarchie française expire du moins dans sa personne, pure et fière ».

Une grande partie de l'attitude des royalistes après 1870 s'explique par ces sentiments. C'est ainsi que l'un d'eux, au lendemain du *manifeste* de Chambord de juillet 1871 confie à Dampierre - c'est de Meaux qui rapporte le propos - qu'il n'y a plus selon lui qu'à « s'envelopper la tête dans le drapeau blanc et se laisser tomber dans l'abîme ».

La poésie de cet échec noblement assumé ne devait pas laisser indifférents les écrivains.

Il est manifeste que Chateaubriand, par exemple, ne pouvait être vraiment royaliste qu'en désespérant de la monarchie.

« Moi, note-t-il, j'ai toujours été dévot à la mort, et je suis le convoi de la vieille monarchie comme

(Suite page 15)

2) Sur ces points, on se reportera aux très utiles ouvrages de Bauquier sur l'histoire iconographique et l'histoire numismatique du comte de Chambord.

(Suite de la page 14)

le chien du pauvre ».

Il se trahit davantage dans une tirade autobiographique de son *Moïse* (1834), dont les vers eurent un grand retentissement :

« Je hais le pharaon que l'éclat environne ; Mais s'il tombe, à l'instant, j'honore sa couronne ; Il devient à mes yeux roi par l'adversité. Des pleurs je reconnais l'auguste autorité. Courtisan du malheur, flatteur de l'infortune, Telle est de mon esprit la pente peu commune : Je m'attache au mortel que mon bras a perdu ».

En vérité, pour Chateaubriand, si la fidélité monarchique demeure une ardente obligation éthique, la royauté est morte, moins d'ailleurs avec Charles X qu'avec Louis XVI :

« Un échafaud, écrit-il, élevé entre un peuple et un roi les empêche de se voir ».

La mission de la royauté est donc moins de revivre que de parachever sa fin en beauté. Se faisant l'écho d'un projet caressé par certains, François-René observe :

« Si j'avais été gouverneur du Prince, je me serais efforcé de gagner sa confiance. Que s'il eût recouvré sa couronne, je ne lui

aurais conseillé de la porter que pour la déposer au temps venu. J'eusse voulu voir les Capet disparaître d'une façon digne de leur grandeur [...] ; quel beau jour que celui-là où [...] mon élève eût dit à la nation solennellement convoquée : « Français, votre éducation est finie avec la mienne [...] ; je descends du trône »... ».

Ici, Chateaubriand apparaît comme un précurseur, si l'on met entre parenthèses le libéralisme de ses propos. Un tel « royalisme du désespoir », selon la formule de M. Néry, ne se retrouvera, assombri encore par l'évolution des choses, que chez Barbey et Villiers.

C'est, chez ce dernier surtout, comme l'a bien montré M. Néry dans sa thèse récente, que le chambordisme littéraire s'épanouit de sa façon la plus complète. Plus que Barbey - trop violent et trop ami de l'autorité pour ne pas se rebeller -, l'auteur des *Contes cruels* contribue à la transfiguration littéraire de l'agonie de la royauté. Il écrit, dans un poème à Henri V :

« Tu prends le droit chemin ; Qui s'abaisse à l'intrigue est-il digne du trône ? Tu préfères l'honneur intact à la couronne ».

Et dans *L'avertissement*, il conte

- allégorie de la restauration manquée de 1873 - la légende de ce roi pêcheur qui, ayant tiré la « suprême perle » dans ses filets et « l'ayant offerte aux riches de son pays, qui la marchanderont toujours [entendons les orléanistes] », préféra « la rejeter mystiquement dans la mer [...], plutôt que de la céder à un prix moindre que son inestimable valeur ».

En dernière analyse, l'échec de la restauration lui apparaît providentiel. Et après la mort du comte de Chambord, plus rien ne vaut d'être tenté dans l'ordre politique. Villiers écrit dans *Entre l'ancien et le nouveau* :

« Puisque le feu maître a poussé l'amour pour son royal étendard jusqu'à l'emporter avec lui dans la tombe et s'endormir dans ses plis, qui donc [...] oserait briser les planches funèbres pour lui ravir son linceul ? [...] Et si l'on songe à la droiture, à l'honneur, à l'intégrité qu'il enveloppe en sa blancheur sainte, quel réveil pourrait-il être plus digne de son inoubliable gloire qu'un tel sommeil ? ».

Ainsi, selon une métaphore chère à Villiers, le drapeau blanc serait le suaire de la monarchie...

La stérilité du chambordisme.

On objectera le caractère littéraire - et donc limité et partiel - d'un tel « chambordisme ». Comme l'écrivait Thibaudet, « la littérature de réaction est surtout une réaction de la littérature ».

Pourtant, l'évolution de nombre de royalistes après 1883 démontre qu'ils souscrivaient au fond - à

défaut de la forme - des considérations du nouvelliste. Chez Villiers, le repli « décadentiste » sur la sensation, l'esthétisme, le mysticisme, s'annonce qui ne sera nullement le fait des bataillons du royalisme fidèle.

Cependant, le « chambordisme » les aura conduits, eux aussi, au

repli : après la mort d'Henri, il sera bien difficile de les retenir sur les chemins de l'engourdissement politique, soit du dérapage mystico-prophétique, parfois teinté de « survivantisme » naundorffiste.

Du chambordisme à aujourd'hui.

Le chambordisme constitue une rupture avec la tradition monarchique française.

La lecture des *Mémoires pour l'instruction du dauphin*, rédigés par Louis XIV, permet de mesurer le gouffre qui existe entre la con-

ception du pouvoir par ce dernier - qui fut, peu ou prou, celle de la plupart des rois capétiens - et celle qui prévaut dans les rangs légiti-

mistes après 1830 et surtout après 1883.

« Parmi tant de difficultés dont
(Suite page 16)

(Suite de la page 15)

quelques-unes se présentaient comme insurmontables, trois considérations me donnaient courage. La première, qu'en ces sortes de choses il n'est pas au pouvoir des rois, parce qu'ils sont hommes et qu'ils ont affaire à des hommes, d'atteindre toute la perfection qu'ils se proposent, trop éloignée de notre faiblesse ; mais que cette impossibilité est une mauvaise raison de ne pas faire ce que l'on peut, et cet éloignement, de ne pas avancer toujours¹ ; ce qui peut être sans utilité et sans gloire. La seconde, qu'en toutes les entreprises justes et légitimes le temps, l'action même, le secours du Ciel ouvrent d'ordinaire mille voies et découvrent mille facilités qu'on n'attendait pas¹. La dernière enfin, qu'Il semblait Lui-même me promettre visiblement ce secours, disposant toute chose au même dessein qu'Il m'inspirait »². Et Alexandre Maral de préciser : « L'idée développée par le roi n'est pas celle d'une assistance reçue passivement, mais plutôt d'un concours humano-divin, exercé en vertu du sentiment d'une vocation à assurer le bien commun par mandat divin »².

Et Louis XIV de développer sa

pensée, toujours dans les *Mémoires pour l'instruction du dauphin* : « Pour voir, mon fils, comme vous devez reconnaître avec soumission une puissance supérieure à la vôtre et capable de renverser, quand il Lui plaira, vos desseins les mieux concertés, soyez toujours persuadé, d'un autre côté, qu'ayant établi Elle-même l'ordre naturel des choses, Elle ne le violera pas aisément ni à toutes les heures, ni à votre préjudice, ni en votre faveur¹. Elle peut nous assurer dans les périls, nous fortifier dans les travaux, nous éclairer dans les doutes, mais Elle ne fait guère nos affaires sans nous¹, et quand Elle veut rendre un roi heureux, puissant, autorisé, respecté, son chemin le plus ordinaire est de le rendre sage, clairvoyant, équitable, vigilant et laborieux »³.

On ne perçoit pas l'ombre d'un providentialisme dans la pensée de Louis XIV. L'on perçoit, bien au contraire, une confiance humble et absolue dans la Providence, mais une confiance qui n'oublie pas qu'Elle « ne fait guère ses affaires sans nous », une confiance qui n'oublie pas, non plus, qu'Elle a, Elle-même, établi « l'ordre naturel des choses » et qu'en conséquence, il

ne faut pas trop s'attendre à La voir le violer !

Et l'on perçoit, aussi, un souverain qui sait que l'inaction est la pire faute pour celui qui, par mandat divin, doit assurer le bien commun de ses semblables, un souverain qui ne doit guère s'attendre à obtenir la soumission du peuple à son autorité s'il ne se soumet pas, lui-même, à Dieu.

Toujours dans les *Mémoires pour l'instruction du dauphin* : « Nous ne manquons pas seulement de reconnaissance et de justice, mais de prudence et de bon sens quand nous manquons de vénération pour Celui dont nous ne sommes que les lieutenants. Notre soumission pour Lui est la règle et l'exemple de celle qui nous est due. »⁴.

Et si le machiavélisme est un écueil possible et condamnable, de toute façon, il ne vaut rien à long terme : « Gardez-vous bien, mon fils, je vous en conjure, de n'avoir de la religion que cette vue d'intérêt, très mauvaise quand elle est seule, mais qui d'ailleurs ne vous réussirait pas, parce que l'artifice se dément toujours et ne produit pas longtemps les mêmes effets que la vérité »⁴.

Le providentialisme est un manque de confiance en la Providence, souvent teinté de paganisme.

Nous avons vu que *La Gazette du Dauphiné*, après un attentat perpétré en 1840 contre Louis-Philippe, commentait :

« Ce 15 octobre où Louis-Philippe a failli tomber sous les coups d'un assassin est la veille de l'anniversaire du funèbre jour qui vit l'infortunée Marie-Antoinette victime des abominables menées de Philippe-Égalité, monter à quelques pas de là sur l'échafaud régicide ».

Il est à parier que si l'attentat

avait été commis une semaine ou un mois après ou avant le 15 octobre, *La Gazette du Dauphiné* aurait certainement déniché un autre fait lui permettant d'établir un quelconque lien...

La tentation est grande, quand les événements nous déconcertent et nous surprennent, de les considérer comme des « messages chiffrés » envoyés par Dieu, des messages qu'il s'agirait de décrypter... L'histoire ne serait plus alors qu'un livre à clefs, des clefs, cachées au commun des mortels et

révélées - au sens religieux du terme - à quelques âmes privilégiées.

La littérature - malheureusement, bien souvent, religieuse - fourmille d'ouvrages dont les auteurs ont cédé à cette tentation, pour des motifs qui ne sont pas toujours liés au mercantilisme.

Érigée en système, une telle vision de l'histoire est mortifère. Hypocritement habillée des meilleures intentions, fortement tein-

(Suite page 17)

1) Souligné par nos soins.

2) Cité par Alexandre Maral, in *Le Roi-Soleil et Dieu*, Perrin, 2012, p. 181.

3) Cité par Alexandre Maral, in op. cit., pp. 181-182.

4) Cité par Alexandre Maral, in op. cit., p. 182.

(Suite de la page 16)

tée de fatalisme, elle conduit tout droit à l'inaction, au quiétisme...

Ce peut être aussi une forme de paresse et l'on nous excusera d'emprunter le jugement qui suit à un écrivain qui n'est pas vraiment des nôtres : « *c'est l'attitude des gens qui disent : les autres peuvent faire ce que je ne peux pas faire* »⁵. Peut-être aurions-nous

préféré qu'il écrive : « *les autres peuvent faire ce que je ne veux pas faire* »...

Cette vision de l'histoire présente, également, le danger de voir les « âmes privilégiées » se transformer en « gourous » et prendre sur leur prochain un ascendant totalement usurpé...

C'est aussi, en quelque sorte, un retour à l'*art divinatoire*, à une

sorte d'*haruspicine* qui, dans l'Antiquité, « permettait » de connaître la volonté divine en lisant dans les entrailles d'un animal sacrifié. Caton, déjà, disait que « *deux haruspices ne peuvent pas se regarder sans rire* »⁶...

C'est toujours un manque de confiance en la Providence et dans les grâces qu'Elle dispense à l'homme...

Le jansénisme, quant à lui, n'est pas aussi mort qu'on le dit !

Le jansénisme a été définitivement condamné par la bulle *Unigenitus* (1713) et, de fait, par le concile Vatican I. Ne s'est-il pas, malgré tout, perpétué jusqu'à nos jours ? Bien sûr, l'ignorance aidant, les vieilles querelles théologiques originelles n'intéressent plus grand monde...

Le portrait, dressé par Léon Séché en 1891, n'est-il pas, cependant, criant d'actualité ?

« ...Dans la vie privée, si cet

homme est un tant soit peu janséniste, il sera mystérieux et renfermé, rigide et sévère de mœurs. Simple et droit, sobre et dur pour son corps, il ne passera rien aux autres sous le rapport de la conduite. Crédule jusqu'à la superstition, il tirera toutes sortes d'horoscopes des Écritures et verra le doigt de Dieu partout. En politique, il pourra être monarchiste aussi bien que républicain, la forme du gouvernement lui étant, en somme, indifférente, mais il

sera toujours constitutionnel et libéral. »⁷.

Il n'est peut-être pas inutile, non plus, de mentionner que le jeune abbé Lavigerie (1825-1892), professeur à la Sorbonne, donnait, entre 1854 et 1856, des cours sur Port-Royal et le jansénisme qui furent durement critiqués dans *L'Univers*...

Et maintenant ?

Croyant fermement que l'homme a été créé par Dieu à Son image, qu'après la chute du péché originel, Dieu a restauré « *la nature humaine dans sa noblesse* », « *d'une manière plus admirable encore* », que la grâce de Dieu, qui nous est nécessaire, nous sera accordée pour remplir notre devoir d'état - le nôtre et non celui de notre voisin -, nous estimons nécessaire de participer à la réalisation du bien commun et de répondre à l'appel du successeur de nos rois que la Providence nous donne en ce XXI^e siècle :

« *J'existe, je suis là et si je peux un jour œuvrer plus concrètement pour la France, je prendrai mes responsabilités. J'ai aujourd'hui 40 ans, trois enfants, une vie active, je sens bien que ma génération et celle qui suit attendent un changement profond et pacifique* »⁸.

Louis Brékilien

5) Sartre Jean-Paul, *L'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, 1996, p. 51.

6) Briquel Dominique, *La civilisation étrusque*, p. 239.

7) Séché Léon, *Les derniers jansénistes depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870)*, Paris, Perrin, 1891, introduction du tome I.

8) Entretien accordé, par Mgr le duc d'Anjou, à *La Provence*, le 26 avril 2014.

La maladie vennerienne.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés

« *Il est mort en héros... Dominique Venner n'était pas chrétien et je trouve très important et très beau qu'il ait choisi Notre-Dame de Paris. Il a montré qu'il avait le sens du sacrifice et du sacré...*

Je retiendrai finalement trois mots de Dominique Venner : l'héroïsme, le sacrifice et la grandeur ».

Extrait de l'intervention d'Henry de Lesquen, président du *Club de l'Horloge* et de *Radio Courtoisie*, au *Libre Journal des historiens*, le 21 mai 2013 sur *Radio Courtoisie*.

« *Piss Christ Fora* » et le *Docteur Merlin*.

Sous le titre « *Piss Christ Fora* » (Piss Christ dehors !), la livraison du 11 septembre 2014 de *Rivarol* rend compte de la manifestation qui se déroula à Ajaccio le 6 septembre 2014 pour protester contre la présence au Musée Fesch de « l'œuvre d'art » du photographe américain Andres Serrano. Cette « œuvre d'art » représente un crucifix plongé dans un verre rempli d'urine et de sang. Le rédacteur de *Rivarol* s'indigne à juste titre : « *Elle constitue un blasphème, inacceptable pour tout catholique, et une insulte et un outrage au Christ et à l'identité de chaque Corse, croyant ou non, tant le catholicisme est partie intégrante de la culture insulaire* ».

Et le journaliste de nous conter le déroulement de la manifestation : « *Belle mobilisation donc à Ajaccio, représentative de la volonté des Corses de ne baisser ni les bras ni la tête. Encore une fois, nous tenions le pavé de la place des Palmiers, face à la mairie... La manifestation étant statique, diverses interventions se succédèrent... Pour finir, nous chantâmes à pleine voix l'hymne corse : « Dio Vi Salve Regina », rendant ainsi un hommage final à la mère du Christ, tout en réaffirmant notre foi, cause de cette mobilisation... Vive le Christ Roy - Piss Christ Fora !* ».



Nous nous permettons de signaler deux autres affaires qui constituent, elles aussi, « un blasphème, inacceptable pour tout catholique, et une insulte et un outrage au Christ et à l'identité de chaque » Français, « croyant ou non, tant le catholicisme est partie intégrante de la culture » française.

Il s'agit, tout d'abord, de la « Deuxième Grande Journée Familiale et Militaire » qui se déroulera à Nièppe (59) le samedi 27 septembre 2014.

Elle est pourtant mignonne cette petite fille sur sa balançoire, peut-être un peu rétro dans sa robe de cérémonie - on a envie de ne pas écrire « balançoire », mais « escarpolette » ! Comme elle a, manifestement, moins de sept ans, ses parents ne vont même pas payer son repas ! Oh ! la belle journée en perspective !

Il s'agit, ensuite, de la « 8^e Journée Nationaliste & Identitaire » qui se déroulera à l'Espace Jean Monnet de Rungis, le 12 octobre 2014.

Quelles meilleures cautions pour cette « 8^e Journée » que les participants à la « 7^e », le 11 novembre 2013 : Serge Ayoub, Pierre Hillard, Roger Holeindre, Carl Lang, Roland Hélie, Éric Miné, Jean-Claude Rolinat, Gabriele Adinolfi, Hervé Van Laethem, Richard Roudier, Robert Spieler, ... ?

Avouez qu'une entrée à 10 €, ce n'est pas cher !

Qu'ont elles, donc, en commun ces deux « sympathiques » manifestations qui se présentent sous les meilleurs auspices ?

Tout simplement, qu'à Nièppe comme à Rungis la vedette sera le célèbre « Docteur Merlin » !

Et le « Docteur Merlin », c'est ce sympathique chanteur qui, dans les années 80, osait des chansons particulièrement blasphématoires, compilées sous le titre « Péchés de jeunesse » (à commander à <http://www.libre-diffusion.com>). Connaissez-vous le « Blues du crucifié » : « *Ouais c'est le blues du crucifié L'histoire du type qui a un gros nez Son père était un charpentier...* » ? L'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la simple décence nous interdisent de reproduire la suite. Ses chansons actuelles sont moins violentes, mais tout aussi antichrétiennes ! À écouter sur YouTube...

Nul doute que *Rivarol* ne tardera pas à réagir contre ces deux nouvelles provocations antichrétiennes !



synthèse
NATIONALE

Mots historiques : Céline et Léon Degrelle.

« *Quel est ce roi des cons qui ne fera pas même un beau pendu avec sa gueule de jean-foutre ?* ».

Céline quittant la salle de Sigmaringen où, en novembre 1944, Léon Degrelle fait un discours.

Anecdote citée par André Brissaud, in *Pétain à Sigmaringen*, Paris, Perrin, 1965, p. 349.

Jules Ferry et le concept de « race supérieure ».

Le mardi 15 mai 2012, juste après la cérémonie de passation de pouvoir, François Hollande, président fraîchement élu, dépose une gerbe devant la statue de Jules Ferry au jardin des Tuileries.

Si le compagnon, à l'époque, de Madame Trierweiler est ravi de pouvoir encenser l'auteur de la loi du 16 juin 1881 « relative à la gratuité de l'enseignement primaire » et de celle du 28 mars 1882 « relative au caractère laïque et obligatoire de l'école », il est quelque peu gêné par le côté « colonialiste » de celui qui fut aussi « Ferry l'Affameur »¹ :

« Tout exemple connaît des limites, toute grandeur a ses faiblesses et tout homme est faillible. En saluant aujourd'hui la mémoire de Jules Ferry qui fut un grand ministre de l'instruction publique, je n'ignore rien de ses égarements politiques. Sa défense de la colonisation fut une faute morale et politique. Elle doit à ce titre être condamnée ».

Mais, Jules Ferry n'a pas seulement défendu la colonisation, il a soutenu des thèses dont le racisme suffirait, aujourd'hui, à l'envoyer devant les tribunaux.

Nous avons retrouvé les minutes du débat qui eut lieu, à la Chambre des députés, le 28 juillet 1885², un débat au cours duquel ce « père fondateur de l'identité républicaine » développa ses convictions intimes. Les voici.

M. Jules Ferry. Messieurs, je suis confus de faire un appel aussi prolongé à l'attention bienveillante de la Chambre, mais je ne crois pas remplir à cette tribune une tâche inutile. Elle est laborieuse pour moi comme pour vous, mais il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale, bien entendu, sage, modérée et ne perdant jamais de vue les grands intérêts continentaux qui sont les premiers intérêts de ce pays.

Je disais, pour appuyer cette proposition, à savoir qu'en fait, comme on le dit, la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique, je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées ; à des idées économiques, à des idées de civilisation de la plus haute portée et à des idées d'ordre politique et patriotique.

Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays de France, le besoin des débouchés.

[...]

Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question.

Sur ce point, l'honorable M. Camille Pelletan³ raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres ; il raille, il condamne, et il dit : Qu'est-ce que c'est que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce sinon une autre forme de la barbarie⁴ ? Est-ce que ces populations de race inférieure⁴ n'ont pas autant de droits que nous ? Est-ce qu'elles vous appellent ? Vous allez chez elles contre leur gré ; vous les violencez, mais vous ne les civilisez pas.

Voilà, messieurs, la thèse ; je n'hésite pas à dire que ce n'est pas de la politique, cela, ni de l'histoire : c'est de la métaphysique politique... (.)

Voix à gauche. Parfaitement !

M. Jules Ferry. et je vous défie - permettez-moi de vous porter ce défi, mon honorable collègue, monsieur Pel-

(Suite page 20)

1) Nommé maire de Paris le 16 novembre 1870, Jules Ferry ne parvient pas à assurer le ravitaillement de la capitale pendant le siège que lui impose la Prusse. Pour éviter le lynchage, il est obligé de fuir par une porte dérobée de l'Hôtel de Ville...

2) Source : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/jules-ferry-1885-lesfondements-de-la-politique-coloniale-28-juillet-1885>.

3) Camille Pelletan (1846-1915), ancien élève de l'École des chartes, adhère au parti Radica-socialiste dès sa création en 1901. Il est ministre de la Marine, de 1902 à 1905, dans le cabinet Émile Combes. De son action à ce poste, voici ce qu'en dit l'amiral américain Bradley A. Fiske : « Au lieu d'être un ami du peuple, comme beaucoup de Français se complaisent à le voir, Camille Pelletan, de par son action, s'est révélé plus dangereux, pour eux, que tous les espions allemands réunis. Le ministère de Camille Pelletan aura plus sûrement éreinté la défense de la République française que 500 000 soldats allemands ne l'auraient fait ! » (From midshipman to rear-admiral, 1919). Il vote, le 3 juillet 1905, la séparation des Églises et de l'État. Il y a une « rue Camille Pelletan » à Paris, à Rennes, à Brest, à Talence...

4) Souligné par nos soins.

(Suite de la page 19)

letan -, de soutenir jusqu'au bout votre thèse, qui repose sur l'égalité, la liberté, l'indépendances des racés inférieures⁵. Vous ne la soutiendrez pas jusqu'au bout, car vous êtes, comme votre honorable collègue et ami M. Georges Périn⁶, le partisan de l'expansion coloniale qui se fait par voie de trafic et de commerce.

[...]

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures⁵... (Rumeurs)

M. Jules Maigne⁷. Oh ! Vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme !

M. de Guilloutet⁸. C'est la justification de l'esclavage et de la traite des nègres !

M. Jules Ferry. Si l'honorable M. Maigne⁷ a raison, si la déclaration des droits de l'homme a été écrite pour les noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit allez-vous leur imposer les échanges, les trafics ? Ils ne vous appellent pas !

M. Raoul Duval⁹. Nous ne voulons pas les leur imposer ! C'est vous qui les leur imposez !

M. Jules Maigne⁷. Proposer et imposer sont choses fort différentes !

M. Georges Périn⁶. Vous ne pouvez pas cependant faire des échanges forcés !

M. Jules Ferry. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles⁵... Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures⁵...

M. Joseph Fabre¹⁰. C'est excessif ! Vous aboutissez ainsi à l'abdication des principes de 1789 et de 1848, à la consécration de la loi de grâce remplaçant la loi de justice.

M. Vernhes¹¹. Alors les missionnaires ont aussi leur droit ! Ne leur reprochez donc pas d'en user !

M. le président. N'interrompez pas, monsieur Vernhes !

M. Jules Ferry. Je dis que les racés supérieures⁵...

M. Vernhes¹¹. Protégez les missionnaires, alors !

Voix à gauche. N'interrompez donc pas !

M. Jules Ferry. Je dis que les races supérieures ont des devoirs⁵...

M. Vernhes¹¹. Allons donc !

M. Jules Ferry. Ces devoirs, messieurs, ont été souvent méconnus dans l'histoire des siècles précédents, et certainement, quand les soldats et explorateurs espagnols introduisaient l'esclavage dans l'Amérique centrale, ils n'accomplissaient par leur devoir d'hommes de race supérieure⁵. (Très bien ! Très bien !) Mais, de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de ce devoir supérieur de civilisation.

M. Paul Bert¹². La France l'a toujours fait !

M. Jules Ferry. Est-ce que vous pouvez nier, est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête ? Quand nous sommes allés à Alger pour détruire la piraterie, et assurer la liberté du commerce dans la Méditerranée, est-ce que nous faisons œuvre de forbans, de conquérants, de dévastateurs ? Est-il possible de nier que, dans l'Inde, malgré les épisodes douloureux qui se rencontrent dans l'histoire de cette conquête, il y a aujourd'hui infiniment plus de justice, plus de lumière, d'ordre, de vertus publiques et privées depuis la conquête anglaise qu'auparavant ?

M. Clemenceau. C'est très douteux !

(Suite page 21)

5) Souligné par nos soins.

6) Georges Périn (1838-1903) est un avocat, un journaliste et un homme politique. Très proche de Clemenceau, en 1870, il est chroniqueur à *La Cloche*.

7) Jules Maigne (1816-1893) est élu, à de nombreuses reprises, député de la Haute-Loire (extrême gauche).

8) Adhémar de Guilloutet (1819-1902), député des Landes de 1863 à 1870, siège dans la majorité dynastique (centre gauche). Après 1876, il siège au groupe bonapartiste de l'*Appel au peuple*.

9) Edgar Raoul-Duval (1832-1887), bonapartiste, est élu plusieurs fois député de l'Eure.

10) Joseph Fabre (1842-1916) est élu député, puis sénateur de l'Aveyron (Gauche radicale).

11) Émile Vernhes (1820-1890) est député de l'Hérault et siège à gauche.

12) Paul Bert (1833-1866) est ministre de l'Instruction publique et des Cultes dans le gouvernement Gambetta de novembre 1881. C'est, avec Jules Ferry et Jean Macé, un des pères fondateurs de l'école « laïque, obligatoire et gratuite ». En tant que ministre des Cultes, il s'attaque au « cléricisme ». Il est l'auteur de plusieurs manuels scolaires, où l'on trouve, par exemple : « *Les Nègres ont la peau noire, les cheveux frisés comme de la laine, les mâchoires en avant et le nez épaté ; ils sont bien moins intelligents que les Chinois, et surtout que les Blancs... Et il y a des hommes qui sont vraiment inférieurs...* » (*La deuxième année d'enseignement scientifique*, Armand Colin, 1887, pp. 17-18). Ou encore : « *Les Nègres, peu intelligents, n'ont jamais bâti que des huttes... Bien au-dessus du Nègre, nous élèverons l'homme à la peau jaunâtre... Mais la race intelligente entre toutes, celle qui envahit et tend à détruire ou à subjuguier les autres, c'est celle à laquelle nous appartenons, c'est la race blanche* » (*Premières notions de zoologie, classe de huitième*, Masson, 1882, PP. 91-93).

(Suite de la page 20)

M. Georges Périn¹³. Rappelez-vous donc le discours de Burke !

M. Jules Ferry. Est-ce qu'il est possible de nier que ce soit une bonne fortune pour ces malheureuses populations de l'Afrique équatoriale de tomber sous le protectorat de la nation française ou de la nation anglaise ? Est-ce que notre premier devoir, la première règle que la France s'est imposée, que l'Angleterre a fait pénétrer dans le droit coutumier des nations et que la conférence de Berlin vient de traduire le droit positif, en obligation sanctionnée par la signature de tous les gouvernements, n'est pas de combattre la traite des nègres, cet horrible trafic, et l'esclavage, cette infamie.

[...]

M. Jules Ferry. Voilà ce que j'ai à répondre à l'honorable M. Pelletan sur le second point qu'il a touché.

Il est ensuite arrivé à un troisième, plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est le côté politique de la question.

[...]

Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux que nous voyons grandir autour de nous, les uns par les perfectionnements militaires ou maritimes, les autres par le développement prodigieux d'une population incessamment croissante ; dans une Europe, ou plutôt dans un univers ainsi fait, la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence !

Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent ; ce n'est pas « par le rayonnement des institutions » qu'elles sont grandes à l'heure qu'il est.

M. Paul de Cassagnac¹⁴. Nous nous en souviendrons, c'est l'apologie de la guerre¹⁵ !

M. de Baudry d'Asson¹⁶. Très bien ! la République, c'est la guerre¹⁵. Nous ferons imprimer votre discours à nos frais et nous le répandrons dans toutes les communes de nos circonscriptions.

M. Jules Ferry. Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième. Je ne puis pas, messieurs, et personne, j'imagine, ne peut envisager une pareille destinée pour notre pays.

Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti...

... dites que vous avez voulu une France grande en toutes choses...

Un membre. Pas par la conquête !

M. Jules Ferry. ...grande par les arts de la paix, comme par la politique coloniale, dites cela au corps électoral, et il vous comprendra.

M. Raoul Duval¹⁷. Le pays, vous l'avez conduit à la défaite et à la banqueroute.

M. Jules Ferry. Quant à moi, je comprends à merveille que les partis monarchiques s'indignent de voir la République française suivre une politique qui ne se renferme pas dans cet idéal de modestie, de réserve, et, si vous me permettez l'expression, de pot-au-feu¹⁵... (Interruptions et rires à droite) que les représentants des monarchies déchues voudraient imposer à la France¹⁵. (Applaudissements au centre)

M. le baron Dufour¹⁸. C'est un langage de maître d'hôtel que vous tenez là.

M. Paul de Cassagnac¹⁴. Les électeurs préfèrent le pot-au-feu au pain que vous leur avez donné pendant le siège, sachez-le bien !

M. Jules Ferry. Je connais votre langage, j'ai lu vos journaux... Oh ! l'on ne se cache pas pour nous le dire, on ne nous dissimule pas : les partisans des monarchies déchues estiment qu'une politique grande, ayant de la suite, qu'une politique capable de vastes desseins et de grandes pensées, est l'apanage de la monarchie, que le gouvernement démocratique, au contraire, est un gouvernement qui rabaisse toutes choses...

M. de Baudry d'Asson¹⁹. C'est très vrai !

(Suite page 22)

13) Georges Périn (1838-1903) est un avocat, un journaliste et un homme politique. Très proche de Clemenceau, en 1870, il est chroniqueur à *La Cloche*.

14) Paul de Cassagnac (1842-1904) est un journaliste et député bonapartiste. C'est lui l'inventeur du sobriquet « *La Gueuse* » pour désigner la république, sobriquet qui sera repris par les royalistes.

15) Souigné par nos soins.

16) Léon-Armand de Baudry d'Asson (1836-1915) est un député royaliste de Vendée.

17) Edgar Raoul-Duval (1832-1887), bonapartiste, est élu plusieurs fois député de l'Eure.

18) François Dufour (1824-1897) est un député du Lot (Union des Droites).

(Suite de la page 21)

M. Jules Ferry. Eh bien, lorsque les républicains sont arrivés aux affaires, en 1879, lorsque le parti républicain a pris dans sa liberté le gouvernement et la responsabilité des affaires publiques, il a tenu à donner un démenti à cette lugubre prophétie, et il a montré, dans tout ce qu'il a entrepris...

M. de Saint-Martin²⁰. Le résultat en est beau !

M. Calla²¹. Le déficit et la faillite !

M. Jules Ferry. ...aussi bien dans les travaux publics et dans la construction des écoles...

[...]

Quand vous direz cela au pays, messieurs, comme c'est l'ensemble de cette œuvre, comme c'est la grandeur de cette conception qu'on attaque, comme c'est toujours le même procès qu'on instruit contre vous, aussi bien quand il s'agit d'écoles et de travaux publics que quand il s'agit de politique coloniale, quand vous direz à vos électeurs : « Voilà ce que nous avons voulu faire », soyez tranquilles, vos électeurs vous entendront, et le pays sera avec vous, car la France n'a jamais tenu rigueur à ceux qui ont voulu sa grandeur matérielle, morale et intellectuelle.

Est-il bien nécessaire de conclure ?

En ce qui concerne les idées d'un Jules Ferry ou d'un Paul Bert, probablement pas !

L'on nous permettra, malgré tout, une réflexion.

Le débat parlementaire, rapporté ci-dessus, se situe en juillet 1885. Cinq ans et quelques mois plus tard, c'était le « *Toast d'Alger* » : « *Quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien de contraire, comme le proclamait récemment Léon XIII, aux principes qui peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées...* », pérorait le cardinal Lavignerie. Sans vouloir aborder le problème de la « forme » du gouvernement, peut-on raisonnablement soutenir que les doctrines développées par un Jules Ferry, un Paul Bert, et bien d'autres... , n'avaient rien de contraire « *aux principes qui peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées* » ? Et la situation avait plutôt empiré en 1890... Quelle responsabilité que de laisser des milliers de petits Français être pervertis et intoxiqués par les manuels scolaires rédigés par Paul Bert et ses affidés ! Quelle responsabilité que de désarmer ceux qui tentaient de lutter ! Quelle responsabilité que de livrer, en quelque sorte, ceux qui refusaient de trahir !

Louis Brékilien

19) Léon-Armand de Baudry d'Asson (1836-1915) est un député royaliste de Vendée.

20) Étienne Vaissière de Saint-Martin-Valogne (1831-1911) est un député de la Creuse (Union des Droites).

21) Louis Calla (1840-?) est un député de Paris (conservateur monarchiste).

Dominique Venner est-il un historien fiable ?

Si tout le monde avoue ne pas partager toutes les idées de Dominique Venner, il est, en général, de bon ton d'affirmer qu'il a « produit des études historiques de grande valeur ».

Nous avons vu dans la précédente livraison de *La Gazette Royale* (Cf. *L'ultime conversion de Charles Maurras ! Un « pieux » mensonge ?*, n°139, p. 22-23), que notre auteur ne respectait même pas la parole du prêtre qui affirmait être témoin de la conversion de Charles Maurras sur son lit de mort.

Nous avons entre les mains le Hors série n°5 (automne 2012) de *La Nouvelle Revue d'Histoire*, titré « *Jeanne d'Arc. Une passion française* ». L'éditorial est de Dominique Venner et intitulé : « *Jeanne et le mystère français* ».

Nous y lisons ceci : « *Dans son Abrégé de l'Histoire de France pour l'instruction du Dauphin, Bossuet flaire en elle une hérétique dangereuse contre qui s'imposent les plus grandes réserves* ».

Or, voici ce que dit réellement Bossuet dans son ouvrage¹ :

« *...tout paraissait désespéré, lorsque vint à la Cour une jeune fille âgée de dix-huit à vingt ans, qui disait que Dieu l'avait envoyée pour tirer la France des mains des Anglais ses anciens ennemis.*

Cette fille nommée Jeanne d'Arq, native de Domrémy, petit village près de Vaucouleurs, sur les frontières de Champagne et de Lorraine, avait été servante dans une hôtellerie, et gardait ordinairement les moutons. Tout le

(Suite page 23)

1) *Abrégé de l'Histoire de France par feu M. Bossuet, Évêque de Meaux*. Tome second. À Paris Chez Desaint & Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beauvais. MDCC. XLVII. Avec approbation et privilège du Roi. Livre onzième, p. 150 et sq. Nous avons transcrit le présent extrait en français moderne.

(Suite de la page 22)

pays d'alentour rendait grand témoignage à sa piété². Il y avait déjà deux mois qu'elle pressait Baudricourt, Capitaine de Vaucouleurs, de l'envoyer promptement au Roi, & on raconte que le propre jour de la bataille des Harrengs, elle le pressa plus que jamais, l'assurant que le Roi souffrait beaucoup ce jour-là, & que le retardement qu'il apportait à l'envoyer auprès de lui, portait grand préjudice à ses affaires... À la Cour tout le monde se moqua d'elle, & on la regarda comme une folle.

Cependant la nouveauté de la chose porta le roi à la voir ; mais pour l'éprouver dans le temps qu'elle l'aborda, il se mêla dans la foule des Courtisans, & ordonna à un d'eux de paraître à sa place. La Pucelle l'alla démêler parmi tout le monde, se mit à genoux devant lui, & le saluant comme aurait pu faire une personne nourrie à la Cour, elle lui dit ces paroles avec une assurance surprenante : Dieu m'a envoyée ici pour faire lever le siège d'Orléans, pour vous mener sacrer à Reims, & vous annoncer que les Anglais seront chassés de votre Royaume.

Quoiqu'elle parlât avec une confiance qui étonnait tout le monde, on fut longtemps sans ajouter foi à ses paroles ; mais comme elle continuait à assurer qu'on perdrait tout, faute de la croire, le Roi résolut enfin de la faire examiner par des Docteurs². Elle leur rendit fort bonne raison de sa conduite²... Ainsi elle gagnait croyance peu à peu. Lorsqu'elle fut appelée au Conseil, elle parla aussi pertinemment de la guerre que les Capitaines les plus experts... Dans tout le reste elle était d'une simplicité extraordinaire².

Le Roi touché de ces choses se résolut à lui donner les troupes qu'elle demandait pour secourir Orléans...

Les Anglais repoussés levèrent le siège le 8 mai 1429. Nos gens qui avaient à peine perdu cent hommes dans des attaques si périlleuses rendirent grâce à Dieu & célébrèrent la Pucelle avec une joie extrême²...

La Pucelle étant retournée auprès du Roi, lui conseilla d'aller à Reims se faire sacrer. Tout le conseil y résistait, parce que Reims & toutes les Places d'entre-deux étaient au pouvoir de l'ennemi. L'avis de la Pucelle l'emporta...

L'Évêque de Châlons vint à la tête de tous les Bourgeois de sa Ville apporter les clefs au Roi, & Reims ouvrit aussi ses portes avec joie. Charles y étant entré, se fit sacrer le lendemain 17 juillet 1429, selon la coutume de ses ancêtres, & ce que la Pucelle avait prédit fut accompli contre l'attente de tout le monde²...

Son cheval s'abattit sous elle, & les Bourguignons l'ayant prise, la mirent entre les mains de l'Évêque de Beauvais pour la juger. Ce Prélat, affectionné au parti Anglais, la condamna comme Magicienne, & pour avoir pris l'habit d'homme. En exécution de cette Sentence elle fut brûlée toute vive à Rouen en 1431. Les Anglais firent courir le bruit qu'elle avait enfin reconnu que les révélations dont elle s'était vantée étaient fausses. Mais le Pape, quelque temps après, nomma des Commissaires. Son Procès fut revu solennellement, & sa conduite approuvée par un dernier jugement, que le Pape lui-même confirma² ».

L'on ne voit nullement, dans ce texte, ce qui pourrait faire dire à un lecteur honnête que Bossuet « flaire » en Jeanne « une hérétique dangereuse contre qui s'imposent les plus grandes réserves » ! Il y a bien sûr l'erreur qui fait d'elle une ancienne « servante dans une hôtellerie », mais est-ce bien grave ? Contrairement à ce qu'affirme Venner, l'ensemble est fort laudatif.

Venner a-t-il jamais lu l'Abrégé de l'Histoire de France pour l'instruction du Dauphin de Bossuet ? S'il l'a lu, c'est un imposteur ! S'il ne l'a pas lu, c'est un fumiste !

2) Souligné par nos soins.

Emmanuel Macron et les bécassines.

Dans un entretien accordé à *Europe 1*, le mercredi 17 septembre 2014, le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, évoquant la société bretonne *GAD* en liquidation judiciaire, affirme : « *Il y a dans cette société une majorité de femmes, il y a en a qui sont pour beaucoup illettrées... ces gens-là n'ont pas le permis de conduire, on va leur dire quoi ?* ».

Les temps ont changé, M. le Ministre, la bonne de votre arrière-grand-mère était probablement bretonne, l'assistante ménagère de votre épouse ne l'est sans doute pas !

Et si votre affirmation était fondée, si les salariées de *GAD* ne maîtrisaient pas le français comme elles le devraient, le responsable n'en serait-il pas le système éducatif, que vous appelez pompeusement « *l'école de la République* », un système auquel est attaché le nom de Jules Ferry, théoricien de la « race supérieure » ?

De plus, vous écoutant, je pensais à la chanson de Brel : « *chez ces gens-là, on ne pense pas, monsieur* ». Merci.

Mais au fait, M. le Ministre, on ne dit pas « *on va leur dire quoi ?* », on dit « *que va-t-on leur dire ?* » ! Si vous alliez, vous-même, apprendre le français !

Jobig Labornez, arrière-petit-neveu d'Annaïck Labornez (Bécassine)

Carnet du Jour

" Information non disponible "

Sommaire

<i>Le naufrage est-il inéluctable ?</i>	<i>p 1</i>
<i>Pour les chrétiens d'Orient, osons fêter la Saint-Louis</i>	<i>p 2</i>
<i>La conscience politique du peuple de France est née à Bouvines !</i>	<i>p 3</i>
<i>La légitimité fantomatique du président de la République</i>	<i>p 4</i>
<i>Nous ne sommes pas les seuls à juger ainsi la révolution !</i>	<i>p 6</i>
<i>Une profession de foi d'actualité</i>	<i>p 7</i>
<i>L'Institut Iliade : au service de la longue mémoire européenne</i>	<i>p 8</i>
<i>Chambordisme, providentialisme et jansénisme</i>	<i>p 10</i>
<i>Du chambordisme à aujourd'hui</i>	<i>p 15</i>
<i>La maladie vennerienne</i>	<i>p 17</i>
<i>« Piss Christ Fora » et le Docteur Merlin</i>	<i>p 18</i>
<i>Mots historiques : Céline et Léon Degrelle</i>	<i>p 18</i>
<i>Jules Ferry et le concept de « race supérieure »</i>	<i>p 19</i>
<i>Dominique Venner est-il un historien fiable ?</i>	<i>p 22</i>
<i>Emmanuel Macron et les bécassines</i>	<i>p 23</i>
<i>Carnet du Jour</i>	<i>p 24</i>

Abonnement - secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,
Dominique Coudé
Pont Gwenn
22420 Plouaret
Tél. : 02.96.38.89.26

Abonnement normal.....15,00 €
Abonnement électronique ...10,00 €
Abonnement étranger17,00 €
Abonnement de soutien 20,00 €

C.C.P. La Source 747 47 M



Union des Cercles légitimistes de France

Président : Pierre Bodin
144, rue des professeurs Pellé 35700 Rennes
Tél. : 09 71 31 10 40 - Courriel : uclf@orange.fr

Vice-président : Dominique Coudé
Pont Gwenn 22420 Plouaret
Tél. : 02 96 38 89 26 - Courriel : uclf@sfr.fr

La Gazette Royale

Directeur de la publication : Dominique Coudé - Courriel : uclf@sfr.fr